

N° 170 - 25 Février 1934.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

LES SECRETS DE

F. O. KHERANA



Lire, pages 10 et 11, des révélations inédites et sensationnelles sur les services spéciaux d'espionnage qui, en Russie, protégèrent le Tsar jusqu'à sa chute.

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

La curiosité du pays.

On a jugé cette affaire-ci en riant aussi bien au banc de l'accusation qu'à celui de la défense.

Peut-être mérite-t-elle mieux qu'un sourire de bonne compagnie, un sourire de magistrat toujours un peu sévère dans sa majesté.

Claude M... exerçait dans le petit village de Bretèches-les-Pots le métier de menuisier. Ce n'était pas un vilain homme, bien qu'il boitait un tantinet, louchât assez sérieusement et fût grêlé un peu plus qu'il ne convient.

Malgré ces légères tares, Claude, joyeux luron, aimant à vider le « piot » en aimable compagnie, fort à son aise par-dessus le marché, Claude, aimé des dieux, avait fini par acquérir une solide réputation de séducteur.

Il n'était pas de femme à vingt lieues autour de Bretèches-les-Pots qui ne connût tout au moins par oui-dire le « beau » Claude et ne conçût au fond d'elle-même le désir secret d'obtenir de lui autre chose qu'une promesse...

Ainsi s'établissent les réputations. Un homme a la chance de faire la conquête d'une femme aveuglée par l'amour, il en trouve dix autres pour convoiter la succession, dix autres qui fermeront ainsi les yeux afin de satisfaire leur envie ou leur jalousie. La fortune... sentimentale du menuisier datait de la chute de Madame la châtelaine du pays qui, un jour de névrose, s'était distraite en offrant au tâcheron ses charmes vêtustes, mais parfumés. La chose s'était propagée, avait entouré d'une auréole le visage jusque-là obscur de Claude; il ne tarda pas à devenir le Don Juan local. On le cita aux touristes comme une des curiosités de l'endroit.

Aujourd'hui, le menuisier a quinze ans de renommée derrière lui.

Il comparait devant les juges de la sous-préfecture pour avoir... tenez-vous bien... rossé une dame de Paris, l'épouse d'un notable commerçant, et ajouté à son délit en lançant des pierres sur l'auto de cette personne au moment où elle quittait le village, à toute allure, garnie de plaies, de bosses, et le cœur probablement dans la désolation.

M^{me} L... est, par ma foi, élégante et jolie. Elle a une main plus blanche que le lis, ornée d'ongles rouges et baguée de multiples anneaux à gros cabochons rutilants.

C'est avec cette ravissante menotte que la plaignante confirme son serment de dire la vérité tout entière.

— J'ai trente... deux ans, je suis née à Paris, je suis l'épouse en instance de divorce de M. Isidore L... et voici ce qui s'est passé.

Le 13 juillet dernier, me dirigeant sur Lyon, en voiture, seule, j'eus la malchance de voir un de mes pneus rendre l'âme à la sortie de Bretèches-les-Pots. Déjà ma roue de rechange m'avait servi et, vu l'heure tardive, une réparation sur la route m'apparut aussi difficile qu'aléatoire. Je résolus d'abandonner ma voiture et de chercher dans la localité un mécanicien pour me tirer d'ennui.

Cet homme, à la vue du dégât, me conseilla de passer la nuit dans l'auberge du village, car le mal était plus grand encore que je ne l'avais supposé. En effet, des êtres mal-faisants avaient dû semer des pointes sur la chaussée et trois de mes pneus en avaient souffert. Il fallait les revoir entièrement.

Force m'étant d'arrêter mon voyage, je télégraphiai aux personnes qui m'attendaient, puis, afin de tuer le temps, j'entrepris la visite de l'église, du vieux puits, des petites curiosités voisines, et je revins dîner à l'auberge.

Là, pendant que je me restaurais, je fus intriguée par un individu assis dans la salle du café voisine de la pièce où l'on m'avait servi. La porte faisant communiquer les deux salles demeurant ouverte, le manège de l'homme ne pouvait m'échapper. Tout d'abord il me regarda fixement, puis il se leva et, s'approchant de l'embrasure, il s'y adossa pour me contempler sans doute de plus près.

Gênée, je demandai à la servante qui était ce mal-élevé. Elle me répondit avec un sourire béat : « C'est Claude, le menuisier, et j'en suis sûr qu'il serait assez disposé à vous souhaiter le bonjour. »

Puis, comme je ne paraissais pas très empressée, elle ajouta : « Il aime beaucoup les jolies dames, vous savez, sans compter que c'est un fier luron... Pas une ne lui résiste... »

Inutile d'ajouter, messieurs, que, malgré ces affirmations tentantes, je ne me laissai pas séduire. Je priai même la fille de dire au menuisier qu'il soit assez aimable de me laisser manger en paix.

« J'ignore si ma commission fut exécutée dans son esprit, mais l'homme quitta son poste d'observation et je me félicitai d'en être débarrassée, lorsque, mon repas fini, en sortant de l'auberge pour aller chez le mécanicien voir où en étaient mes réparations, je me sentis suivie dans l'unique et ténébreuse rue du village.

L'instant d'après, le long d'une vaste muraille, je vis l'ombre de mon suiveur projetée par la lune se rapprocher de moi et j'entendis ces paroles que je n'oublierai, je crois, probablement jamais :

« Eh bien ! qu'est-ce qu'on attend pour coucher ensemble ? »

« Je ne suis pas prude, monsieur le Président. Je puis même sans rougir affirmer que j'avais plusieurs fois entendu des invitations à la... valse de ce genre, mais il y a la façon de les formuler, et encore faut-il que le personnage possède quelque agrément pour se permettre sans devenir ridicule une telle déclaration.

Ce Claude, malgré les dires de la servante de l'auberge, ce fier luron ne me produisit, je l'avoue hautement, qu'une épouvantable impression, mieux, une affreuse répulsion. Pourtant je ne voulus pas lui montrer mon sentiment, et je répondis à ses paroles par un sourire qui ne signifiait que du mépris. Le personnage prit sans doute cela autrement, car il se rapprocha encore de moi, me prit par la taille d'une main, tandis que de l'autre il fourrageait dans mon corsage.

Je crus ma dernière heure arrivée, je songai aux satyres qui, après avoir violenté leur victimes, les étranglent sauvagement... Je voulus crier, mais déjà la bouche du menuisier s'était collée sur la mienne, tandis que la main passait de l'exploration du corsage à celle de la jupe... Par malheur, à cet instant, je glissai sur quelque chose et je serais tombée si mon agresseur ne m'avait retenue dans ses bras. Il eut même le toupet de me dire, à propos de cette chute involontaire : « Non, pas ici... Chez moi !... C'est à côté. »

Le récit de M^{me} L... s'achève dans une crise de larmes. La confusion, la honte aussi ont fini par s'emparer de la jeune femme au souvenir de cette aventure. On comprend qu'après les assauts de l'amour, une véritable lutte s'engagea entre le menuisier surpris et celle qu'il croyait si bien prête à se rendre.

Que dans sa déception le prévenu ait alors dépassé les limites de la brutalité, le fait est à peu près certain. La plaignante montre des certificats médicaux, des constats, des rapports qui parlent de vêtements déchirés, de lingerie intime mise en pièces, et aussi de vitres d'auto brisées par les pierres que le lendemain matin Claude M... encore furieux

lança sur la voiture de sa victime. Pour toute défense, le prévenu prononce une courte phrase :

« J'avais un peu bu et je croyais avoir fait un chopin ! »

Six mois de prison, 50 francs d'amende et les dépens.

J. C.

Les suites d'un chahut monstre.

Au tribunal correctionnel de Saint-E... devant les magistrats s'étend une véritable mer de prévenus. Ils sont nombreux, mais leur masse qui produit un effet inaccoutumé dans ce prétoire où, en général, on juge à la pièce, peut facilement être estimée.

Les délinquants sont tout juste quarante-neuf. Si le porte-fanion ne s'était pas fait excuser — il est au lit avec des rhumatismes — toute la fanfare de J... serait là, présente, au grand complet, et fort bien disposée à entendre les légitimes revendications de la dame V..., honorable propriétaire-exploitante du grand 7, unique maison close du petit bourg de J...-sur-la-Ridelle.

Mais, avant de passer la parole à la plaignante qui, flanquée de son mari splendide de calme et ganté de beurre frais, attend avec majesté l'heure de la justice, le président, dossier sous l'œil, fait un exposé rapide des faits.

Le 25 mai dernier, à l'occasion d'une fête locale, la fanfare de J... avait exercé ses talents jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Vers une heure du matin, les musiciens passaient sur la grand-place où ils devaient se séparer lorsque quelques-uns d'entre eux proposèrent — tous les marchands de vins ayant clos leur devanture — d'aller vider un dernier verre dans l'établissement de la dame V...

Celle-ci, malgré l'heure avancée, consentit à recevoir les musiciens et leur servit différentes consommations qui furent renouvelées dans une atmosphère de surexcitation progressive. A ce sujet, la plaignante déclare que les clients étaient déjà pas mal échauffés par des libations précédentes, et qu'elle refusa après un certain nombre de « tournées » de satisfaire à de nouvelles commandes. C'est alors que plusieurs des membres de la fanfare la menacèrent de « tout casser dans la baraque » et de lui faire subir personnellement les pires violences. Effrayée, la dame V... fit appeler son mari, mais, tandis que le gros des musiciens se jetait sur les femmes avec fureur, les époux V... se sentirent saisis, puis dévêtus, et jetés hors de leur maison. Quelques instants plus tard, les malheureuses femmes du lieu subissaient un sort analogue. Enfin, tous les meubles de l'établissement furent projetés par les fenêtres, les verres, les bouteilles, tout ce qui était fragile, brisé, saccagé par la fanfare qui se retira en jouant un air de triomphe parmi les rues de la ville effrayée...

Suivait la liste nominative des clients, la plupart bien connus de la tenancière, et les faits reprochés à chacun particulièrement.

Lorsque l'émotion de l'auditoire venu nombreux pour assister à ce procès d'un genre plutôt gai s'est enfin apaisée, le président, sur la demande expresse du ministère public, ordonne le huis-clos et fait

avancer à la barre la majestueuse plaignante. Celle-ci jette un dernier coup d'œil sur son époux avant de commencer sa déposition, on sent qu'elle a besoin du soutien moral de son « homme » ici plus que jamais.

Enfin, sa rancœur éclate à la façon d'une marmite... marmite de tranchée, bien entendu.

« C'est une honte, monsieur le Président, ma fille avait justement fait sa première communion dans la matinée de ce jour-là... Comme de juste, et selon les règlements qui ne permettent pas aux malheureuses gens de notre corporation de loger chez eux leurs propres enfants, j'ai dû louer en face de ma maison un petit appartement pour y abriter ma fille.

« Le soir du 25 mai, donc, nous avions fait le repas d'usage, avec mes sœurs, mes belles-sœurs, tous nos parents, et, tandis que la grand'mère s'en était allée mettre la petite dans son lit, nous restâmes autour de la table à causer de choses et d'autres, entre femmes, pendant que les messieurs fumaient leur cigare dans le salon doré.

« C'est alors que la fanfare vint frapper à ma porte. Sûrement on n'a pas le cœur de refuser l'entrée à des clients sous prétexte que c'est fête de famille. Le travail, c'est le travail. J'ai toujours été une travailleuse, moi, monsieur le Président, même quand je n'étais encore que sous-maîtresse et qu'il fallait mettre la main à la pâte les jours où les femmes étaient de congé.

« Passez sur ces détails, je vous prie... Ils ont leur valeur, monsieur le Président, parce qu'ils prouvent mon honnabilité.

« Le tribunal ne la met pas en doute... arrivez au fait.

« Bien, mais ce que je disais, ce n'est pas pour me vanter inutilement. Enfin !... Soupir énorme, nouveau regard anxieux vers M. Tellier, puis :

« Lors donc, me voyant en face d'un tel nombre de clients, et désireuse de les satisfaire, je n'eus plus que la ressource de renvoyer mes invités, notamment ceux qui occupaient le salon doré, pour le mettre à la disposition des nouveaux venus.

« Tant bien que mal, mes sœurs, mes belles-sœurs, mes beaux-frères, les cousins de mon mari se tassèrent dans notre chambre, et je pus recevoir ces messieurs de la musique.

« Je n'ai pas besoin de répéter ici ce que tout le monde sait. Ces messieurs de la musique étaient déjà un peu « partis ». J'en fis la remarque à ceux d'entre eux que je connaissais pour les avoir vus quelque fois dans ma maison auparavant. Mais, hélas ! il était trop tard pour empêcher la catastrophe... Que voulez-vous, monsieur le Président, je n'ai pas besoin de beaucoup de pensionnaires à J..., sauf les jours de fête carillonnée. Mais on le sait à l'avance et alors j'ai le temps de faire venir du renfort de Paris. Mais ce jour-là un jour de première communion, il n'est pas d'usage pour les papas d'aller finir la soirée dans nos maisons... J'étais donc réduite à l'effectif courant : quatre dames : Carmen, Lucette, Monique et Shéhérazade... une belle orientale, entre parenthèses...

Lorsque l'émotion soulevée par cette remarque imprévue est passée ; que Madame a reçu de son époux un violent coup de pied dans les tibias, afin de la rappeler aux convenances, elle reprend, assez rouge :

« Ces messieurs de la musique, très surexcités, m'adressèrent des injures parce que, disaient-ils, « ce n'est pas avec quatre femmes que nous arriverons à en finir avant le lever du soleil ». J'eus beau leur dire qu'avec de la patience... et de la bonne volonté... Mais ils me housculèrent, envahirent tout l'immeuble et causèrent les dégâts que vous savez... Le pire, ajoute la tenancière, après un petit silence, et avec hésitation, c'est que, pour me rendre service, mes sœurs, mes belles-sœurs, mes cousines essayèrent bien, après avoir été découvertes par ces messieurs de la musique, de les apaiser... en se sacrifiant sur l'autel... du devoir... Les malheureuses, tant était grande la démente des clients, furent, comme mes pensionnaires, jetées toutes nues sur la voie publique, tandis que leurs époux affolés s'enfuyaient dans la crainte d'être mis à mal à leur tour.

« Heureusement que la grand'mère avait été coucher la petite fille, murmure alors un mauvais plaisant au banc des avocats venu pour se rincer... l'oreille.

Mais le tribunal prend très au sérieux cette affaire de tapage nocturne. Toutefois il n'alloue pas de dommages et intérêts à la plaignante, car elle n'a pas légalement le droit de citer en justice. Par surcroît, elle s'est mise dans son tort en ouvrant sa porte après l'heure légale de fermeture et ce en dépit des arrêtés du maire de J... qui pourtant ne relève point ce fait dans son rapport indulgent à l'égard de la tenancière. Les musiciens paieront chacun 16 francs d'amende et les frais du procès.

J. C.

JUSTICE PERSANE



Bien que la Perse s'efforce actuellement de s'assimiler les méthodes européennes, elle ne s'est pas encore modernisée au point de renoncer à certaines traditions barbares. C'est ainsi que, là-bas, les condamnés à mort, aujourd'hui comme hier, sont suspendus par les pieds avant d'être décapités à coups de sabre par le bourreau. (S. G. P.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

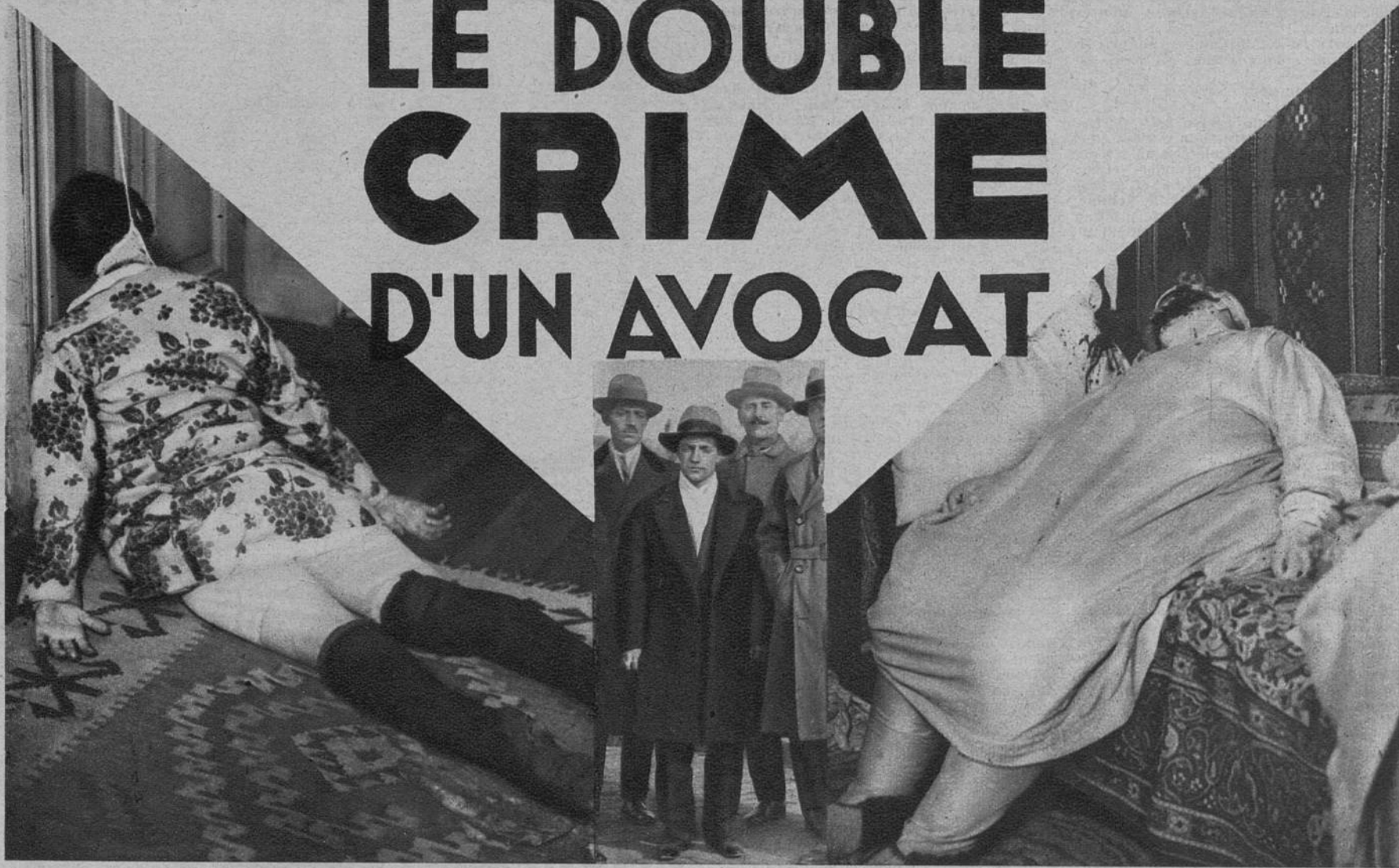
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

LE DOUBLE CRIME D'UN AVOCAT



Nicolescou, après avoir étranglé Olympe, sa femme, l'avait pendue au-dessus de la porte.

Virgile Nicolescou au moment de son arrestation.

Le corps d'Ekaterina Boteanou était allongé, sanglant, sur un sofa.

BUCAREST (D'un correspondant particulier).

Sur l'élégante plage de Sinaïa, la station roumaine à la mode, un jeune homme et une jeune fille bavardaient tendrement. Elle était jolie, lui empressé. — Quand nous marions-nous ? demandait-elle.

— Bientôt, ma chérie, répondait-il. Je vais prochainement toucher une grosse somme et nous pourrons nous installer.

Non loin de là, à demi couché sur une chaise longue, un vieillard les regardait avec douceur. C'était le père de la fiancée, un des plus grands industriels de Bucarest. Et, dans cette après-midi ensoleillée, devant la mer Noire paisible, toutes les pensées avaient la couleur du bonheur...

La scène, maintenant, se passe à Bucarest, dans le salon d'un riche hôtel particulier. Le même jeune homme bavard, non moins tendrement, avec une autre femme ; mais celle-ci a l'air soucieux :

— Pourquoi, demande-t-elle, ne veux-tu pas rendre officiel maintenant notre mariage ? As-tu honte que je sois ta femme ?

Et lui la prend dans ses bras, en souriant : — Tu es folle, ma chérie. Mais je ne peux pas en ce moment m'installer dans l'appartement que ta tante nous a meublé. Il faut, sous peine de nuire à mes affaires, que je reste encore quelque temps dans mon petit bureau de garçon.

Une vieille femme, assise près d'eux, intervient alors :

— Mais oui, Olympe, bougonne-t-elle, laisse donc Virgile tranquille. Il sait mieux que toi ce qu'il doit faire. Vous êtes mariés, n'est-ce pas ? Eh bien, c'est le principal, Bucarest le saura toujours assez tôt.

Mais les bonnes paroles de la vieille Ekaterina Boteanou ne parvenaient pas à calmer Olympe qui, mariée depuis quelques jours à un jeune avocat d'excellente famille, fort répandu dans la bonne société roumaine, Virgile Nicolescou, n'entendait pas garder longtemps sa joie secrète.

Comment Virgile Nicolescou s'était-il introduit chez les Boteanou ? Les méchantes langues chuchotaient que, ancienne propriétaire de maisons spéciales, Ekaterina, malgré ses soixante-dix ans, n'était pas restée insensible au charme du jeune homme. Officiellement, on disait que Nicolescou s'était montré particulièrement habile dans la gérance de l'immense fortune de l'honorable dame et que ses qualités juridiques avaient fini par le faire aimer comme un fils. Toujours est-il qu'Ekaterina Boteanou lui avait donné avec plaisir la main de sa nièce et légataire universelle.

Chaque jour, donc, Nicolescou venait prendre ses repas dans sa nouvelle famille ; il y passait une partie de ses soirées, mais retournait toujours passer la nuit chez lui. Parfois, il s'absentait pour une journée, sous prétexte d'affaires. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il s'était rendu à

Sinaïa... pour y retrouver une jeune fille, M^{lle} K..., que son mariage secret ne l'empêchait pas de courtiser. Ah ! les soucis de la pauvre Olympe n'étaient pas inutiles, et, si M^{me} Boteanou avait alors vu son avocat, certainement elle ne l'eût pas défendu avec tant d'énergie.

Elle l'eût défendu moins encore si elle avait su que les quarante mille leis remis par elle à son neveu, pour remeubler son cabinet s'étaient volatilisés au baccara. Mais elle ignorait la double existence de celui à qui elle avait donné sa nièce, et c'est sans méfiance qu'elle entendit, un soir du mois passé, Nicolescou lui dire :

— Maintenant que je suis votre neveu, il serait plus naturel que votre testament, au lieu d'être établi au nom d'Olympe, fût fait en ma faveur. Ne serai-je pas un jour le chef de la famille ?

— Je veux bien, dit la vieille.

— Naturellement, il n'est pas question de déshériter complètement M. Boteanou,

ni ma femme. Cela pourrait être mal interprété par le monde... non ; pour ne pas faire courir des rumeurs désagréables, laissez donc à Olympe l'usufruit d'un de vos immeubles. Quant à votre mari...

— Oh ! interrompit la sexagénaire, il lui suffit d'avoir une chambre pour le restant de ses jours.

Et l'affaire fut ainsi réglée. Nicolescou sortit une feuille de papier et dicta le testament ; il ajouta même, à la demande de la testatrice, qu'il recevait cette faveur « parce qu'il avait sauvé et préservé la fortune de la famille ».

La promenade au monastère.

Le dimanche suivant, les Boteanou avaient projeté une joyeuse promenade à un monastère des environs. Le vin de ces moines est célèbre et la famille avait l'idée, non seulement d'en déguster sur place, mais encore d'en acheter un tonneau. Cet heu-

reux monastère est bâti dans un site pittoresque, non loin d'un profond précipice qu'enjambe un pont de bois.

On allait remonter en auto quand le chauffeur, Tudor Dimitrescou, un jeune homme engagé depuis peu, s'approcha en tremblant d'Olympe Nicolescou :

— Faites attention, madame, balbutia-t-il, votre mari veut vous tuer.

— Me tuer ?

— Ne eriez pas ! Je vais tout vous dire M. Nicolescou m'avait promis une auto et cent mille leis si je voulais vous jeter dans le ravin avec la voiture. Nous sommes venus hier, tous les deux, scier la balustrade du petit pont. Votre mari ne serait pas monté sous un prétexte quelconque et il était entendu que je devais sauter de mon siège après avoir, d'un coup de volant, dirigé l'auto vers le précipice.

La jeune femme avait horriblement pâli.

— Tu me jures cela ?

— Je le jure.

— Et pourquoi viens-tu me le raconter maintenant ?

— Je ne veux pas, même pour de l'argent, commettre un tel crime. Je dirai que je n'ai plus assez d'essence pour passer par le chemin du pont et que je dois rentrer par la grande route.

— Surtout, que mon mari ne soupçonne rien. Je vais réfléchir à ce que je dois faire.

Mais elle ne fit rien, la pauvre petite. Quand tous furent rentrés de cette horrible promenade, qui avait failli se terminer par le plus atroce des drames, elle se demanda longtemps si elle préviendrait sa tante, si elle aviserait la police. Mais quoi ? Elle aimait toujours le monstre qui avait médité sa mort et craignait, en même temps que de perdre celui qui lui était cher, d'entraîner toute sa famille dans un scandale immense. Mais pouvait-elle, d'un autre côté, laisser son mari monter une machination nouvelle contre ceux qui avaient, avec une tendresse jamais démentie, remplacé ses parents disparus ?

Tandis qu'elle balançait, l'âme torturée, dans l'effroi des responsabilités terribles que, de toute façon, elle devait assumer, Nicolescou, lui, avait décidé d'en finir. Le lendemain de la promenade au monastère, il se présentait dans l'après-midi chez les Boteanou

Deux femmes mortes.

Le mari était parti pour son bureau

L'inspecteur Franculescou.



Le meurtrier regarde passer les cercueils.

où son chauffeur l'avait conduit. Dès son entrée, l'avocat chargea la femme de chambre d'aller chercher chez lui toutes ses affaires personnelles :

— A partir d'aujourd'hui, expliqua-t-il, je m'installe définitivement avec ma femme !

Puis, se tournant vers le valet de pied :

— Et toi, va me porter cette lettre.

Un instant plus tard, il n'y avait plus dans la maison que Nicolescou au rez-de-chaussée, Olympe au premier étage, M^{me} Boteanou, au deuxième. L'avocat monta d'abord chez la vieille femme. Celle-ci, qui procédait à sa toilette, était en peignoir, la tête couverte d'un bonnet de dentelle. L'âge l'avait rendue énorme et pesante. Quand elle vit entrer Nicolescou, elle voulut se lever du divan sur lequel elle était assise ; mais l'avocat ne lui en laissa pas le temps. Du pardessus qu'il tenait sur son bras il avait tiré un marteau dérobé à la cuisine, et, avant que la vieille eût eu le temps de pousser un cri, elle s'abattait, le crâne défoncé, sur le sofa dont l'oreiller se couvrit de rouges éclaboussures.

Sans perdre une seconde, l'assassin redescendit chez sa femme. Olympe elle aussi, était en négligé. Elle s'avança pour embrasser Virgile, mais ce furent ses mains, et non ses lèvres, qu'elle rencontra, des mains nerveuses qui, soigneusement enveloppées dans une serviette, l'agrippèrent au cou et serrèrent, serrèrent jusqu'à ce que la malheureuse, pantin sans vie, s'effondrât sur le parquet !

Le criminel sortit alors de sa poche une longue corde qu'il avait apportée, passa un nœud coulant autour du cou de sa victime et la pendit au-dessus de la porte. Le corps, cependant, traînait à terre ; le peignoir à fleurs, relevé, laissait voir les cuisses de la malheureuse, étendue sur le tapis.

Ces deux scènes d'horreur n'avaient demandé que quelques minutes. Nicolescou jeta dans l'escalier le marteau ensanglanté qu'il avait eu soin de ne prendre qu'avec ses gants, répara vivement le désordre de sa toilette et, l'air tranquille, regagna son bureau, où il se mit à taper une lettre d'affaires.

Un dangereux client.

Il travaillait en sifflant depuis deux heures quand on frappa à sa porte. Un homme entra, le chapeau à la main. L'avocat accueillit fort aimablement ce client et, l'ayant fait asseoir, lui demanda l'objet de la consultation.

L'inconnu, sans répondre d'abord, le regarda longtemps d'un air dur. Puis, brusquement :

— Pourquoi avez-vous tué votre femme ?

— Malgré la soudaineté de l'attaque, Nicolescou ne se troubla pas. Éclatant de rire, il demanda quelle était cette plaisanterie. Mais le singulier client se leva :

— Je ne joue aucune comédie ici, dit-il. Je suis l'inspecteur Franculescou, de la police centrale, et vous allez me suivre.

— Vous suivre ? Mais, bien volontiers, quoique je ne sache pas ce que vous voulez dire.

Les deux hommes sortirent côte à côte. L'avocat, feignant l'ignorance, questionnait le policier. Quand celui-ci eut terminé son récit :

— Pour moi, dit-il, je vois à ce double crime une explication très simple : c'est Olympe qui a tué sa tante, puis, prise de remords, elle s'est pendue.

Mais l'inspecteur répondit froidement : — Il n'y a qu'un obstacle à votre thèse. C'est que votre femme n'est pas morte par pendaison, mais étranglée. Les traces d'un lien plus large que la corde se voient autour du cou... D'ailleurs, venez voir.

Nicolescou n'eut pas un sursaut de protestation :

— Vous me menez à la maison ?

— Non. A la morgue.

Mais, devant les corps de ses deux victimes, l'avocat ne se troubla pas. Il se pencha sur le corps de M^{me} Boteanou et, sur

Vient de paraître : SENSATIONNEL

SOUS LA CAGOLE

Une prison modèle - A Fresnes

par Jeanne HUBERT l'auteur bien connu du POURRISSOIR (Saint-Lazare)

Préface de Sébastien Faure - Illustrations de André Douhin 6 photos en hors-texte

Les mystères des prisons de femmes

Jeanne Humbert dévoile tout même ce que l'on n'ose pas dire

Achetez SOUS LA CAGOLE, vous en aurez pour votre argent

Un volume 212 pages : 12 fr.

Editions Lutèce. 33, rue Pixérécourt, Paris

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis

fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 C. A.) Londres W1

4

le front glacé, où des filets de sang avaient caillé, il déposa un baiser.

— Pauvre femme, murmura-t-il. Qui donc aura pu l'assommer, si ce n'est pas Olympe ?

Puis, tout à coup, feignant subitement de comprendre :

— Je connais l'assassin ! Ce doit être le frère de M^{lle} K... Ce jeune homme a besoin d'argent et il souhaite faire faire un beau mariage à sa sœur, M^{me} Boteanou passait pour très riche...

— Seulement, vous oubliez que rien n'a été volé dans la maison.

Nicolescou parut encore réfléchir :

— Alors, je ne vois plus qu'une personne capable d'avoir commis ces crimes. C'est le chauffeur Tudor. Ce garçon était très malheureux ; les deux femmes le traitaient comme un chien.

Le chauffeur avoue.

C'était cela qui devait le perdre.

Quand le chauffeur, interrogé, apprit qu'il avait été dénoncé par Nicolescou, il éclata en imprécations :

— Le lâche, hurla-t-il. C'est lui qui a commis les crimes, et il ose m'en accuser.

Là-dessus il raconta l'affaire du petit pont. Il raconta aussi une autre tentative précédente : Nicolescou lui avait demandé d'acheter soixante litres d'essence, d'en arroser le seuil de la maison des Boteanou et de faire griller toute la famille, mais il avait eu peur et, quand l'avocat était venu le chercher, il s'était enfermé dans sa chambre et n'en était pas sorti de plusieurs heures.

Des inspecteurs se rendirent au monastère, interrogèrent des moines, retrouvèrent sur la balustrade du petit pont de bois les traces de scie. En même temps l'enquête faisait découvrir chez un notaire le testament par lequel M^{me} Boteanou instituait Nicolescou son légataire universel. Cette fois, il tenait des preuves d'autant plus accablantes que, de son côté, le jeune frère de M^{lle} K... n'avait pas eu de peine à fournir un alibi.

Confronté avec le chauffeur Tudor, accablé par la trouvaille du testament, l'avocat finit par avouer :

— Maintenant, dit-il avec un épouvantable cynisme, je peux tout raconter. Il y a longtemps que j'avais formé un tel projet, dès que je fus reçu chez M^{me} Boteanou. J'aimais M^{lle} K... mais je ne pouvais pas l'épouser sans argent. L'idée m'était donc venue d'épouser secrètement Olympe, de gagner ainsi la confiance entière de sa tante, d'obtenir qu'elle me légât sa fortune. Après quoi, ayant supprimé les deux femmes, j'aurais pu toucher l'héritage et me marier avec la jeune fille que j'aimais.

On dit que M^{lle} K... a voué à l'inspecteur Franculescou une reconnaissance éternelle. Grâce au flair de ce Sherlock Holmes de Roumanie, elle n'a pas épousé un assassin.

NICOLES.

On accuse, on plaide, on juge...

Divorcés malgré eux.

Un ménage nivernais vivait en mauvais termes :

— Séparons-nous ! offrit le mari.

— Entendu ! répliqua la femme.

Et chacun des deux époux introduisit une demande en séparation de corps. L'affaire vint devant le tribunal civil de Nevers, qui donna gain de cause à l'épouse, mais se trompa et, au lieu de prononcer la séparation de corps, prononça... le divorce, en en ordonnant la transcription sur les registres de l'état civil de la ville.

L'avoué de la femme, qui avait ainsi obtenu à son profit un divorce qu'elle ne demandait pas, lut sans doute le jugement avec la même distraction que le tribunal avait mis à le rédiger, car il ne s'aperçut pas de l'erreur et signifia ledit jugement à son adversaire.

Philosophe, le mari, lequel ne voulait pas divorcer, mais simplement mettre un peu d'espace entre sa femme et lui, accepta néanmoins la décision des juges nivernais. L'épouse se montra d'humeur moins accommodante et fit appel au jugement du tribunal devant la première Chambre de la Cour de Nevers, présidée par M. Gorse. M^e Luccioni, du barreau de Paris, plaida que les magistrats ne pouvaient imposer aux époux un divorce qu'ils n'avaient point demandé.

Il est vrai que ce divorce qu'il ne réclamait pas devant le tribunal, le mari, sans doute grisé par l'espoir de la liberté, le demandait à présent en faisant plaider par son avocat, M^e Saison, du barreau de Nevers, que l'appel de sa femme était irrévocable.

C'est la thèse qu'adopta la Cour en confirmant le jugement de divorce : les mânes de Courteline ne doivent-ils pas se réjouir

GARDE-FOUS BIEN NOMMÉS



Un des plus grands ponts du monde se trouve en Australie ; il franchit à une grande hauteur, toute la rade de Sydney. Les habitants de cette ville en sont très fiers, mais la police lui fait ce reproche de réclamer une active et nombreuse surveillance à cause des suicides très fréquents qui s'y déroulent. Il est si facile pour les amants de la mort de s'élaner dans le vide du haut de ce pont ! Aussi vient-on de fixer, tout le long du double parapet, une « grille antisuicide » qui a déjà donné d'excellents résultats. Voilà, n'est-il pas vrai, des garde-fous bien nommés ! (J. P. S.)

de cette aventure à la fois judiciaire et vaudevillesque ?

Le monocle et le baiser.

Une jeune violoniste prend l'ascenseur de son immeuble ; en même temps qu'elle, un locataire entre dans la cage exigüe.

— Combien, mademoiselle, dit-il, je bénis l'étroitesse de cet ascenseur qui me permet d'être si près de vous...

— Pas de réponse.

— Déjà, j'ai eu la joie de vous rencontrer dans l'escalier et, chaque fois, j'ai admiré votre grâce.

— Comme j'aime, mademoiselle, la beauté de vos yeux couleur d'eau au soleil, le charme de votre bouche spirituelle...

Et, pour admirer toutes ces beautés pourtant si proches, le monsieur entreprenant mit un monocle, puis reprit :

— Ah ! aurai-je la joie de vous rencontrer ailleurs que dans cet ascenseur ?

— Non, fit sèchement la violoniste.

— Pourquoi ? insista-t-il.

La jeune fille se détourna sans répondre, mais cela ne faisait pas l'affaire du galant qui, voyant apparaître la fin du court voyage et le palier du cinquième étage, brûla les étapes et, se penchant, déposa un baiser ardent sur le charmant visage si voisin du sien.

Pan... pan... Il en vit trente-six chandelles : la violoniste offensée venait violemment et par deux fois de gifler l'importun.

— Monsieur le juge de paix, gémissait l'autre jour le locataire malmené, un baiser — même volé — ne mérite pas semblable traitement : ma voisine m'a lancé deux telles gifles qu'elle m'a brisé mon monocle dans l'œil ; j'ai dû aller chez l'oculiste pour faire enlever les débris de verre et soigner mon œil malade, je réclame pour ce préjudice 500 francs de dommages-intérêts !

L'intolérante violoniste ne se présenta pas à l'audience ; un avocat indiqua sommairement qu'elle n'entendait pas être embrassée malgré elle dans l'ascenseur... ni ailleurs. Elle fut néanmoins condamnée à 200 francs de dommages-intérêts, tandis que le juge de paix du VIII^e arrondissement conseillait au plaignant :

— Et à l'avenir, monsieur, n'embrassez plus une jolie femme — de force — dans l'ascenseur, surtout... si vous avez un monocle !

Une curieuse question.

La justice de paix qui, si souvent, règle de minimes différends sans intérêt, est parfois appelée à rendre des décisions importantes. C'est ainsi que se présentait l'autre jour, devant le juge de paix du XII^e arrondissement, une vieille femme qui réclamait à son fils — lequel gagne 1 500 francs par mois — une pension alimentaire.

— Un fils qui laisse sa mère dans la misère est odieux, dit la demanderesse.

— C'est vrai ! acquiesça le juge de paix.

— Monsieur le président, interrogé alors le fils, puis-je poser une question ?

— Oui.

— Voulez-vous demander à ma mère ce qu'elle a fait de moi... deux heures après ma naissance ?

La vieille femme baissa la tête et ne souffla mot.

— Répondez, madame, insiste le juge de paix.

— Alors bas, très bas, elle explique :

— J'étais jeune, j'étais pauvre, mon ami — le père de mon enfant — m'avait abandonnée, alors... alors... j'ai mis l'enfant à... l'Assistance publique !

Et le fils d'ajouter :

— J'ai trente-quatre ans, monsieur le juge de paix... Ma mère, dès ma naissance, m'a porté à l'Assistance publique, elle vient de vous le dire elle-même... et jamais, jamais plus elle ne s'est préoccupée de mon sort... Elle ne s'est souvenue de mon existence que lorsqu'elle a appris que je gagnais ma vie ! Dans ces conditions, monsieur le président, croyez-vous réellement pouvoir m'obliger à payer une rente à ma mère ?

— Non, a répondu le juge de paix, qui décida que l'enfant abandonné au jour de sa naissance ne devait rien à sa mère... surtout lorsque celle-ci n'a songé à le revoir que... pour lui demander de l'argent.

Ce curieux point de droit a été soulevé pour la première fois.

SYLVIA RISSER

LES MAÎTRES CHANTEURS DES GRANDS MAGASINS

QUATRE heures de l'après-midi dans un grand magasin proche de l'Opéra. Les vendeuses s'affairent ; les clientes harcèlent le chef de rayon :

— Voici un numéro, attendez votre tour...

Et les dames patientent, leur bout de carton à la main.

Autour des comptoirs, une cohue houleuse se presse. On joue des coudes.

Dans cette foule, il n'y a pas que d'honnêtes ménagères... Il s'y glisse des voleuses. Ce sont les plus pressées, les plus habiles à dénicher l'occasion rare. Un remous dans la foule, et, en un clin d'œil, elles s'emparent furtivement de l'objet convoité.

Je ne veux pas m'étendre ici sur les différentes catégories de voleuses à l'étalage, de la professionnelle rusée à la kleptomane millionnaire, en passant par la petite bourgeoise trop... économe. Je veux parler du monde — assez restreint certes, mais presque inconnu — des maîtres chanteurs des grands magasins.

Pour en apprendre l'existence, il m'a fallu rencontrer Marcel, appelé jadis La Douleur, dans les petits bars avoisinant la place Pigalle, sans doute à cause de son air neurasthénique de voyou désabusé. A cette époque, il se nourrissait de cafés-crème et il était loin d'être l'arbitre des élégances qu'il est devenu pour les barbeaux du faubourg Montmartre.

Donc, un après-midi, je rencontrai Marcel dans un rayon de parfumerie. Il rôdait négligemment autour des comptoirs. Je pensai aussitôt :

— Voilà La Douleur qui a retourné sa veste. Il est devenu inspecteur de magasin... A moins qu'il n'ait un compère qui opère pendant qu'il fait le guet...

Arrivé derrière lui, je lui tapai sur l'épaule. Il sursauta :

— Toi, mon gaillard, pensai-je, tu n'as pas la conscience absolument tranquille.

Il se retourna :

— Mince alors, fit-il, tu peux dire que tu me « files les jetons » avec tes manières...

Je me mis à rire :

— Quoi ? Tu as encore fait des bêtises ?

Il explora les alentours d'un regard hâtif :

— On va aller « s'en jeter un », me dit-il à voix basse. On sera plus tranquille pour jacter.

Nous descendîmes et nous dirigeâmes vers un petit bar de la rue de Provence, où Marcel disait se trouver comme chez lui.

Chemin faisant, j'examine à la dérobée mon compagnon. Il a changé singulièrement de mise... peut-être aussi de moralité... Mais, d'accord avec le vieux proverbe :

« L'habit ne fait pas le moine », j'ai dans l'idée que Marcel ex-La Douleur a beau être habillé correctement, trop même, et arborer de petites moustaches à la Charlot, il n'en reste pas moins le mauvais garçon de jadis. Des gars comme La Douleur ne renient pas du jour au lendemain un passé tumultueux...

Mais d'où venait cette allure digne et compassée que je ne lui avais jamais vue ? Quel était donc son nouveau métier ?

Nous pénétrâmes dans un minuscule débit où quelques filles, assez jolies, buvaient debout au comptoir en plaisantant. A part le patron, un brave Auvergnat bedonnant, je ne remarquai dans la salle pas d'autres hommes que nous. Nous nous assîmes à une table retirée, d'où l'on pouvait surveiller les allées et venues de la rue et parler sans craindre une oreille indiscreète.

Alors, qu'est-ce que tu deviens, dis-je pour engager la conversation ? Je parie que tu venais de « tirer » un objet à un étalage ?

Il me lança un regard ironique et répondit :

— Je laisse ça aux « paumés ». Si tu crois que ça m'intéresse, de prendre 50 balles de camelote !

Il n'y a pas que les objets à 50 francs, comme tu veux bien le dire. Il y a des fourrures, par exemple, qui valent très cher : on peut les « fourguer » à moitié prix et faire quand même une bonne journée... Tu m'avais pourtant l'air de guetter tout à l'heure... Je croyais qu'un « baron » travaillait pendant ce temps-là...

C'était bon quand j'avais dix-huit ans. Aujourd'hui j'ai trouvé mieux...

Tu ne t'es tout de même pas fait inspecteur ?

Il ricana :

— Tu brûles, je dirai même que t'as mis le doigt dessus... Je suis inspecteur... Pas de la Sûreté — je ne peux pas les sentir... Ni appointé par le magasin — je n'aime que les carrières libérales. Mais je suis inspecteur à ma manière. Je me place à l'intérieur ou autour des grands magasins, près des étalages, naturellement, et je reste à guetter mes futures « clientes » : les voleuses.

Quand j'en prends une en train de « cravater » de la marchandise, je la file pas à pas, jusqu'à la sortie du magasin... A ce moment-là, je l'aborde brusquement et je lui mets sous les yeux une fausse carte d'inspecteur, tout en l'invitant à m'accompagner au commissariat le plus proche. Tu vois d'ici la tête qu'elle fait, la même ! Il y en a qui pleurent, qui supplient, qui tombent dans les pommes...

La femme d'un haut fonctionnaire qui aimait trop les renards argentés.



— Ça ne te cause jamais de désagrement ?

— Pas de danger : j'ai l'œil. Quand il y en a une qui fait trop de bruit et qui risque d'ameuter les passants — c'est très rare — je me sauve en douce... Une fois, il y a une « peau de vache », une « tireuse » professionnelle, qui m'a flanqué du poivre dans les yeux pour m'aveugler. Celle-là, elle m'a échappé ; c'est la seule.

— Et lorsqu'elles se trouvent mal, comme tu viens de le raconter ?...

— Je leur fais respirer des sels.

Tiens, voici le flacon... Je l'ai toujours sur moi. Tu vois que je suis homme de précautions.

— Félicitations... Mais qu'est-ce que ça te rapporte tes « arrestations » ?

— Tu comprends, quand une femme se voit prise, elle n'a qu'une ressource, c'est d'essayer de m'attendrir avec de l'argent.

Neuf fois sur dix, mon truc réussit... Il y a peu de voleuses professionnelles — ce sont les seules qui

résistent ; celles-là, je les repère tout de suite, en général, et je les laisse travailler en paix... Mais les autres ! C'est forcé que je les « possède » ; elles ont trop peur du scandale, car, tu penses, je les menace d'un petit chantage... Alors elles sont tellement affolées qu'elles me donnent ce que je réclame... Souvent, je t'avouerai que ça ne me suffit pas. Si leur genre me plaît, je les emmène, de gré ou de force, dans un de ces nombreux hôtels qui entourent, comme par hasard, les grands magasins et qui servent, en l'occurrence, de banques spéciales où les femmes en faute achèvent de rembourser leurs larcins... N'est-ce pas une belle combine ?

— Magnifique ! Il doit t'arriver de bizarres aventures.

— Oui, des fois... Tiens, le mois dernier, je suis tombé sur un gibier de choix, une femme de haut fonctionnaire qui aimait trop les renards argentés et qui oublia d'en payer un. Je la prends dans la rue ; elle manque de s'évanouir... Ce n'était plus qu'une loque... Si tu avais vu ses jolis yeux qui m'imploraient !... Elle m'offrait deux cents francs pour que je la laisse tranquille. Elle m'en aurait offert vingt fois plus que je ne les aurais pas pris à ce moment-là... C'est elle que je voulais !

— Enfin, vaincue par la peur du scandale, elle me suivit dans un hôtel.

Là-dessus Marcel éclata de rire :

— Tu vois que c'est un boulot si pénard, s'écria-t-il, qu'il en est presque honnête.

— D'ailleurs, est-ce que, moi aussi, je n'arrête pas les malfaiteurs ? Des fois, si j'allais raconter ça à la direction, on me donnerait peut-être une prime ?

JEAN BAZAL.

Ci-contre :

— Quand j'en prends une en train de « cravater » de la marchandise, je la file pas à pas jusqu'à la sortie.

Ci-dessous : — C'est elle que je voulais.





Camisards

Il n'a pourtant pas l'air bien terrible. C'est un garçon frêle qui a le nez rouge, parce qu'il a très froid et que la salopette bleue qu'il porte en guise de linge sous un veston mince ne le protège guère contre la bise. Il me prévient :

— Je n'ai que des « sapements » militaires, vous savez... En dehors de ça, je suis blanc...

Bien sûr. Etant matelot, il a, d'un coup de tête, précipité un sous-officier à la mer, du haut du bateau. Je ne donne pas mon homme pour meilleur qu'il n'est.

Sa chance, c'est que le gradé ne s'est pas noyé. Le conseil lui en a, comme il dit, « offert pour cinq ans ».

Les cinq ans tirés, il a été continuer « son temps » aux Bat'd'Af. Mais son temps s'est considérablement allongé. Une désertion, d'abord.

Nouvelle peine : deux ans. Et, au retour aux Bat'd'Af, la section spéciale, destinée aux incorrigibles et qu'on appelle là-bas : la « camise ».

C'est un mot qui a des origines anciennes. Dans son étymologie, il y a la racine du mot chemise. En souvenir, sans doute, du large treillis flottant qui constitue le costume essentiel des « camisards ».

— Vous autres, les journalistes, me dit-il, vous avez parlé souvent des Bat'd'Af. Vous avez cité Tatahouine, Gabès et Ben Gardane. Et Meddenine ? Vous n'en parlez jamais, de Meddenine. Pourquoi ?

Et, avant que j'aie pu lui répondre, il poursuit :

— Pourquoi ? Je vais vous le dire. C'est parce que vous ne savez rien sur ce patelin-là... Des « joyeux » ont pu vous renseigner sur les autres « bleds ». Mais Meddenine, ça, c'est plus rare. Nous y étions huit en tout. Et ce n'est encore rien d'y être. Il faut pouvoir en sortir. Moi, j'en sors...

Ce que je vais rapporter sur ce lieu secret et terrible, c'est ce que cet homme m'a dit. Je vous indique la source de mes renseignements.

Les terribles Sénégalais sont toujours de garde.

ments. On peut douter de mon informateur.

Mais laissez-moi ajouter ceci : je ne me suis pas contenté des histoires d'un « joyeux ». Si j'écrivais ici toutes les confidences que je reçois, ma plume balancerait entre l'imprudence et l'ingénuité. La vie m'a assez enseigné pour que je puisse me garder de l'une et de l'autre.

J'ai attendu des confirmations. Ou plutôt je les ai cherchées. D'autres hommes m'ont répété ce que m'avait dit celui-ci. Des hommes pareils à lui, sans doute, voire pires... Mais des hommes qui ne le connaissent pas, qui ne se connaissent pas, et qui, en conséquence, n'ont pas pu se concerter ni inventer, si vous le voulez, les mêmes mensonges. Ça a été assez difficile, et un peu long, parce que, comme dit mon homme, il n'y en a pas « bezez », qui ont été pourrir dans son bled. Tant mieux ! Tant mieux pour les autres ! Tant mieux de toutes manières !

Je n'ai pas fait au libéré de la camise de la morale inutile. Je ne lui ai même pas dit qu'il faut sans doute une dure discipline pour contenir des incorrigibles.

Je remarque seulement :

— Il y a un moyen de sortir de la section spéciale : c'est d'avoir pendant dix mois une bonne conduite. Des circulaires ministérielles ont aboli le « silo », la « crapaudine » et la « parade ».

— Je vais vous répondre là-dessus, me promet le camisard.

Il m'a répondu. D'autres aussi.

Le nombre et l'effectif des bataillons d'Afrique ont été réduits. Cependant, le nombre et l'effectif n'ont pas diminué dans l'armée de la pègre. Un vent d'indulgence a soufflé. Je ne sais pas s'il est d'un bon sens social de mêler la pègre aux petits gars de nos casernes. Et même, je ne le crois pas. Je connais la « tierce ». Elle m'intéresse. J'ai pour elle quelque faiblesse. Mais je la prends comme elle est. Et comme elle restera. Je laisse les apôtres candides chevaucher le doux dada du relèvement et de la régénération.

Donc, de trois bataillons d'Afrique, un seul est resté. Il contient une compagnie dite de discipline. La compagnie contient une section, la fameuse « spéciale ». C'est celle de Meddenine.

Quand un homme a mérité d'y être affecté, ou quand il a été décidé de l'y affecter — ce n'est pas toujours la même chose —, il attend le prochain convoi de ravitaillement. C'est une centaine de kilomètres à faire en camion, sous la garde de gradés et de soldats noirs, au fusil chargé. Ordre de tirer sur celui qui se sauve.

C'est un ordre immédiatement et aveuglément exécuté par les Sénégalais qui ne connaissent que la consigne. La fuite dans le désert où rien ne vous dérobe à la vue et à la trajectoire des balles, c'est la mort.

A l'arrivée à Meddenine, la cellule. La cellule est un trou dans le blockhaus. Il est environné de murs de six mètres de haut, de grands murs lisses, sans une arête où puisse se poser le pied le plus léger. Et puis, les terribles Sénégalais sont toujours là de garde, avec huit cartouches réglementaires dans leur fusil.

On se doute que le régime des hommes les plus sévèrement punis de l'armée française ne va pas sans quelque sévérité. On en est

sûr dès qu'on sait que huit ou dix hommes, pas plus, en ont été jugés dignes — ou indignes.

Le réveil est à quatre heures du matin. C'est une cérémonie sommaire. Le camisard est couché tout habillé, sur le ciment de sa cellule. Il ramasse son couvre-pied. Il remet au caporal de garde. Et il est prêt. C'est tout.

La cellule a un mètre vingt de largeur et un mètre quatre-vingts de longueur. La moitié, dans le sens de la longueur, est constituée par un bat-flanc, c'est-à-dire par un bloc de ciment sur quoi se couche et s'assied le camisard.

Il n'y a pas de fenêtre, ni de vasistas dans la cellule. L'air y pénètre quand la porte est ouverte. Elle est toujours fermée quand le camisard est dans la cellule.

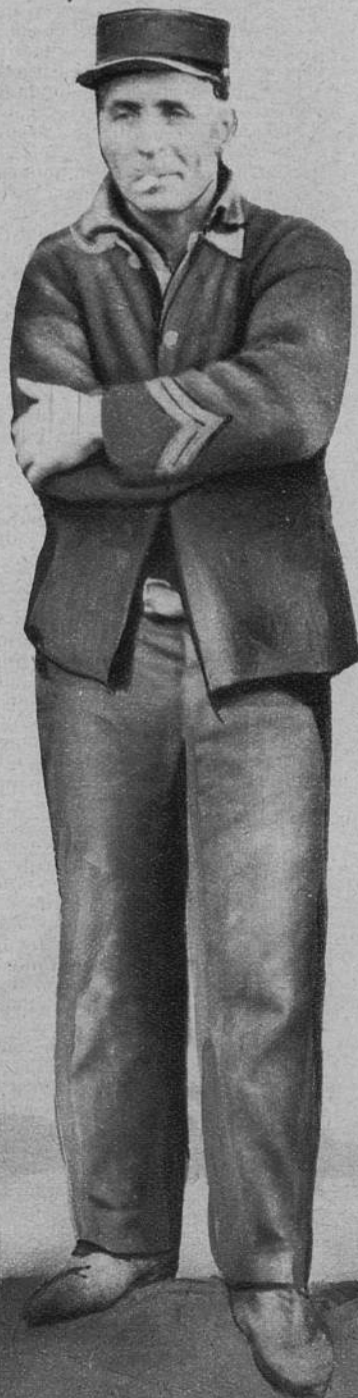
Le régime ne comporte pas de vin.

La boisson naturelle du soldat est l'eau, dit encore un règlement caduc que la guerre et l'esprit français ont heureusement aboli. Il reste seulement vrai pour les camisards strictement. Je ne les compare pas aux autres soldats. Je les compare seulement aux autres prisonniers, qui, eux, ne sont jamais tout à fait privés de vin. Les camisards sont à peu près privés d'eau, un quart par jour au pays de la soif !...

La nourriture ne comporte de viande qu'à deux repas par semaine. Réglementairement, cent grammes. De la viande de conserve. Pour le reste, des légumes. Ces légumes sont des lentilles. Trois hommes, séparément, m'ont dit :

— Les vers grouillent dedans, avant qu'elles ne soient cuites. Quand elles le sont,

Un caporal du cadre noir.



on y retrouve encore les vers. Ils sont cuits aussi.

L'emploi du temps comporte, au réveil, la traditionnelle corvée que vous devinez. Elle fait partie du nettoyage indispensable. Puis une sortie de dix minutes, debout, devant le mur du blockhaus.

Quand la température le permet, il y a travail du dehors. Le travail n'est pas réjouissant. Et il serait assez paradoxal qu'il y eût quelque chose de réglementairement réjouissant dans la vie du pire rebut de l'armée française. Il s'agit de creuser les tombes du cimetière. Car, par une prédestination qui n'ajoute rien au charme de Meddenine, ce petit hameau est un grand cimetière. Les camisards y creusent les tombes. Et, comme l'administration est plus prévoyante que ne prétendent les légendes, ils les creusent d'avance.

Il faut d'ailleurs se hâter de le faire quand la température accorde son autorisation. Le soleil tape dur, là-bas. La chaleur s'inscrit au thermomètre entre 42° et 58°. Là où il n'y a pas d'ombre, il arrive qu'il atteigne 76°. Les gardiens noirs, eux-mêmes, seraient rôtis. Les camisards restent chez eux. C'est-à-dire dans leur cellule obscure et close.

A quoil leur servirait, d'ailleurs, la lumière. Ils n'ont pas le droit de lire. Ni journaux, ni livres. Ils sont enfermés dans leur ignorance et dans leurs murailles.

Leurs lettres ? Sans doute. Elles arrivent par le ravitaillement, tous les mois, approximativement. Elles sont ouvertes par l'autorité militaire. Elles leur sont remises au réveil. Les camisards les lisent pendant les dix minutes de sortie. Ils doivent ensuite les remettre à leur gardien. Ils ne les reliront plus avant leur libération.

Certains ne les reliront jamais. Ils auront franchi le mur de six mètres pour l'évasion ou pour la tombe qu'ils ont creusée.

Ni vin, ni tabac, ni argent, c'est dur ! m'ont dit des libérés.

C'est dur. Mais on en sort. On en sort après dix mois de bonne conduite. Ce n'est pas impossible d'avoir une bonne conduite pendant dix mois.

C'est même facile. Mais on va vous raconter l'histoire de Bernard.

Histoire de Bernard... Je ne veux pas vous apitoyer sur lui. Il valait ce qu'on peut valoir quand on est là. Je n'apprécie pas. Il n'avait qu'une condamnation « dans le civil ». Trois mois pour escroquerie. Après cela, il avait été un mauvais soldat.

A la section spéciale, Bernard n'était pas un « rouspéteur ». D'ailleurs ce n'est pas facile de l'être à Meddenine. Pas une punition. Pas un reproche. Pas une observation. On finissait par ne plus faire attention à lui. Lui, il savait ce qu'il faisait. Il comptait les jours. Il y avait deux cent soixante quatorze jours qu'il était là. Plus de neuf mois. En principe, neuf mois de bonne conduite donnent droit au retour dans une compagnie normale du Bat'd'Al. Mais, en fait, il faut dix mois. C'est comme ça.

C'est alors qu'un caporal du cadre noir s'aperçut de la chose.

Un caporal du cadre noir, ce n'est pas un nègre, comme vous pourriez croire et comme j'ai cru. Le cadre noir est noir par métaphore dans l'argot camisard. Il est composé de Bat'd'Al amendés, amendés au point d'être devenus les chefs et les gardiens de leurs anciens copains. Les camisards et les joyeux que j'ai vus n'ont qu'une façon de les apprécier.

C'est les plus vaches, m'ont-ils dit. Je n'en sais rien. Il me plairait que ces gars qui ont mal commencé leur vie se soient repentis, comme dans les bons romans, et se soient rachetés en faisant une honorable carrière dans l'armée. Je répète ce que m'ont dit leurs compagnons.

Donc, le caporal du cadre noir s'est aperçu que Bernard en était à son dixième mois. Alors, Bernard n'a pas cessé de trouver de plus en plus de vers dans ses lentilles et de moins en moins de viande, deux fois par semaine, dans sa gamelle. Mais Bernard ne disait rien. Il comptait les jours.

Au cimetière, il ne fallait pas qu'il relevât la tête, fût-ce pour essuyer son front ruisselant de sueur.

Au travail, Bernard ! Bernard baissait le nez sur sa bêche et continuait à compter.

Un jour, le « cadre noir » dit à Bernard :

— Tu es ici depuis combien de temps ?

— Neuf mois et vingt jours, caporal.
— Alors, tu vas sortir ?
— Je l'espère, caporal.
— Une cigarette ?
Bernard a hésité, à peine une seconde. Mais il a pris la cigarette. Une minute après, un autre gradé :

— Vous fumez ?
— Oui, sergent, c'est le caporal qui...
— Vous mentez ! Vous voulez compromettre le caporal...
« Quinze dont huit », ordre du lieutenant. C'est-à-dire quinze jours de prison dont huit de cellule. Après visa du général, la peine est devenue « trente dont quinze ». Cela n'aggravait pas le régime du camisard qui est en cellule perpétuelle. Mais cela modifiait sa situation. Bernard restait à la camise.

Alors, il a pris sa bêche et il s'est mis dans le rang pour le travail du cimetière.

— En cellule, Bernard !

— Oui, caporal, a répondu Bernard bien sagement.

Mais, en même temps, il a, d'un coup de sa bêche, fendu le crâne du caporal.

— Merci pour la cigarette !

Il a quitté Meddenine tout de même. Pour les travaux forcés à perpétuité.

Il y a longtemps que les circulaires ministérielles, en belles phrases administratives pleines de beaux sentiments officiels et un peu électoraux, comme savent en écrire les gens des Parlements, ont aboli les châtiements corporels. On y parle de la dignité humaine et d'autres belles entités qui ne valent pas cher entre les quatre murs d'un blockhaus perdu dans le désert.

— Le silo, la parade, m'a dit le camisard qui me contait ses peines et ses rancunes, je ne sais pas ce que c'est...

— Et la crapaudine ?

— Ça, je le sais. Et le tombeau aussi.

La crapaudine est une vieille tradition, presque une institution. Évidemment, si elle sévit là, comme me l'ont affirmé séparément dix anciens camisards, elle ne sévit plus que là.

Voici, dépouillée de toute sensiblerie, en quoi elle consiste : l'homme est placé sur le dos, les mains liées aux chevilles. Un seul nœud pour attacher ensemble les poignets et les pieds. Il reste ainsi une heure, deux heures, parfois plus, souvent moins. Si le gradé est pitoyable, il permettra un changement de position. Le patient sera placé sur le ventre. C'est moins dur.

Le tombeau est plus simple. L'homme est couché nu, en plein soleil, sous une tente basse. La tente est trop courte pour que l'homme puisse s'y cacher tout entier. Alors on lui laisse le choix. Il peut se faire griller la tête ou les pieds, à volonté. Il choisit les pieds.

Seulement, quand il a les pieds bien grillés, il change d'avis et se fait griller un petit peu la tête, pour se reposer...

Autrefois, au temps où les gradés étaient des sortes d'artistes dans leur service, ils compliquaient encore.

L'homme en crapaudine avait soif. On lui plaçait une gamelle d'eau près du visage. Il rampait comme il pouvait pour y atteindre. Il y parvenait... Comme c'est bon de l'eau pour un supplicié consumé par la fièvre !... Oui, mais cette eau-là était salée, terriblement salée. Et le malheureux qui l'avait happée, comme une bête, la recrachaït avec un sanglot.

C'était une bonne farce. Les heures sont longues dans un blockhaus lointain.

Il faut dire ce qui est. A Meddenine, aujourd'hui, si l'on en croit ceux qui en reviennent, la crapaudine et le tombeau ne se compliquent pas.

— A qui les applique-t-on ? ai-je demandé.

— A ceux qui ont commis une faute qui les fait mettre en prévention de conseil.

— En somme, c'est assez rare et plutôt exceptionnel ?

— D'accord, me répond-on. Mais remarquez que celui qui subit le traitement sera condamné ou acquitté. Coupable, il aura été puni deux fois pour la même faute. Innocent, il aura été puni injustement.

Je dois reconnaître que, pour être formulé par un Bat'd'Al, cette proposition est d'une parfaite justice dont d'autres hommes que lui pourraient avec fruit s'inspirer.

Le cadre est plus important que l'effectif à la section spéciale de Meddenine. Un caporal-chef, qui est corse. Un autre caporal-

chef, qui est maltais. Et un lieutenant, qui est de la métropole.

Il y a aussi un capitaine qui commande la compagnie et qui ne fait guère que passer de temps en temps à cette section éloignée. De cet officier, et de lui seul, je dirai le nom. C'est le capitaine Amy. Si je le cite c'est parce que tous les hommes qui m'ont parlé de lui avaient une flamme dans les yeux en l'évoquant.

— Celui-là, alors, dit l'un, c'est un homme !

— Un père pour nous, ajoute un autre.

— On est ce qu'on est, fait un troisième. Pour lui, on est des soldats, voilà tout.

Ce n'est pas que les capitaines s'en laisse conter ou qu'il capitule devant les fortes têtes.

Il n'a pas peur de tomber le dolman, devant les « terreur » et de se faire respecter, d'homme à homme. Ils l'adorent.

Ce n'est donc pas impossible de toucher le rude cœur des hommes perdus.

Une idylle à Meddenine... Oui, dans ce hameau africain aux six maisons de torchis où ne vivent que quelques indigènes misérables et deux ou trois gradés qui ressemblent à des gardiens de prison. Le roman d'amour d'un camisard, dans son blockhaus, dans sa cellule entre ses murs de six mètres de haut...

C'est presque une aventure de légende. Et c'est devenu une sorte de légende, que se transmettront des générations de camisards.

Il y avait à Meddenine un beau gars qui s'appelait David. Au travail du cimetière il levait parfois les yeux vers une maison crépie qu'on apercevait au nord-ouest. On se montre encore la maison...

A une fenêtre, il y avait une jolie femme blonde. Blonde !... Comprenez-vous bien ce que cela peut être dans ce pays de moricauds ?

Le camisard, à ses heures de travail, apercevait le double objectif d'une jumelle dirigé vers lui. Il envoyait un baiser. Une main blanche lui renvoyait un autre baiser.

Cela commença ainsi. Et je ne sais comment cela continua. Mais je peux dire comment cela finit.

Un détail, d'abord : la dame blonde aux mains blanches était la femme d'un officier.

Et la fin de l'histoire est simple : le camisard déserta un jour. Il s'enfuit avec la dame de l'officier qui l'emmena dans son auto.

On ne les a jamais retrouvés.

On ne les a pas beaucoup cherchés. Il aurait fallu poursuivre aussi la dame pour complicité de désertion. Scandale... On l'a évité.

Ceux qui parviennent à s'évader de ce qu'ils appellent l'enfer de Meddenine n'ont point à l'ordinaire d'aussi romanesques facilités. Ni le cœur d'une belle, ni une voiture au puissant moteur.

— Je me suis « planqué » dans une tombe sans être repéré par le « gaffe », m'a expliqué un homme qui en revient. A la nuit, j'ai marché à la boussole. Au bord de la mer, j'ai suivi la côte, 178 kilomètres. J'ai mangé des racines de doums...

(C'est une sorte de plante grasse qui n'est pas spécialement comestible.)

— Et pour boire ?

— Rien. J'ai essayé de boire de l'eau de mer, en la filtrant dans un mouchoir. Je suis arrivé à Sfax la nuit. J'ai pu atteindre Tunis dans un camion. J'ai été passager clandestin, enseveli dans le charbon. De Marseille, j'ai voyagé jusqu'à Paris sans billet. Je n'ai pas été poissé. Et je suis ici.

Seulement, il a eu un mot qui m'inquiète :

— J'ai eu de la veine et de la peine pour gagner ma liberté. J'y tiens. Je la défendrai...

Le Sac merveilleux ou... la multiplication des francs

Mesdames, ne perdez pas votre sac !

D'abord, vous pouvez ne jamais le retrouver. Vous pouvez aussi le retrouver, mais... incomplet. Le cas s'est vu souvent. Enfin, il peut vous arriver la même aventure qu'à cette bonne dame de province qui, s'en revenant de faire des emplettes au marché, entra dans un commissariat pour y demander un renseignement, sortit, prit le tramway, s'aperçut soudain qu'elle avait perdu son sac, s'en revint au commissariat où elle se rappelait l'avoir oublié, en fit la description, en décrivit le contenu, allait à sa grande joie rentrer en possession de son bien, quand, au lieu de 150 francs que devait contenir ledit réticule, on en trouva 550.

La dame fit de son mieux pour persuader le commissaire qu'il y avait de sa part erreur toute naturelle, qu'elle avait emporté plus d'argent sans doute qu'elle n'avait cru d'abord, mais le magistrat ne voulut rien entendre.

Il garda le sac, parla d'une attente plus ou moins longue, d'une petite enquête ; bref, la pauvre distraite est en danger de ne jamais rentrer en possession de son bien.

Et cette petite histoire comporte une double moralité : une femme ne doit jamais en principe perdre son sac. Mais en prévision de ce petit malheur, toujours possible, doit-elle au moins en savoir le contenu exact !

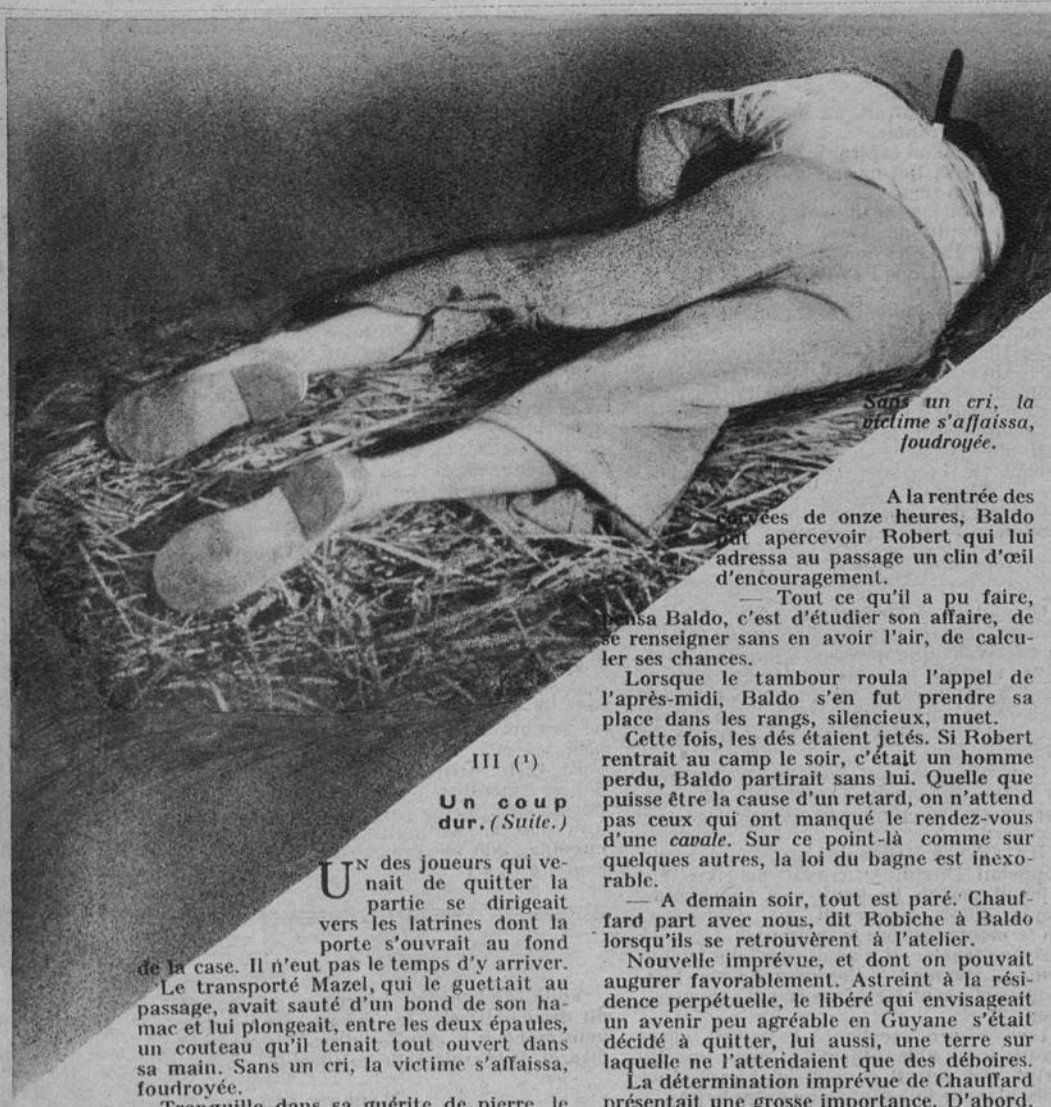
Voilà, exactement narré, ce que m'ont dit des camisards. Je l'ai rapporté ici pour vous montrer la camise telle qu'ils me l'ont dite, et, je le crois, telle qu'elle est.

MAURICE SCHARYA.

Le camisard déserta un jour et s'enfuit avec la femme de l'officier qui l'emmena dans son auto.



La crapaudine est une vieille tradition.



Sans un cri, la victime s'affaissa, foudroyée.

III (1) Un coup dur. (Suite.)

Un des joueurs qui venait de quitter la partie se dirigeait vers les latrines dont la porte s'ouvrait au fond de la case. Il n'eut pas le temps d'y arriver. Le transporté Mazel, qui le guettait au passage, avait sauté d'un bond de son hamac et lui plongea, entre les deux épaules, un couteau qu'il tenait tout ouvert dans sa main. Sans un cri, la victime s'affaissa, foudroyée.

Tranquille dans sa guérite de pierre, le surveillant de garde lisait un vieux roman à la lumière d'une lampe contre le verre de laquelle venaient se coller des nuées de moustiques.

Dans la case, il se fit un terrible silence. Le meurtrier s'était recouché, tandis que deux hommes prenaient le mort par les pieds et par les épaules et l'allongeaient sur son hamac.

La loi du bague imposait le mutisme le plus absolu aux témoins de cette scène. Au réveil, lorsque les surveillants découvrieraient le corps exsangue, ils ne recueilleraient comme réponse à leurs questions que ces mots :

— Moi, chef ! J'ai rien vu, je dormais. Le meurtrier, tout le premier, n'aurait rien vu ou rien entendu.

— Mauvaise affaire, grommela Baldo, qui se demandait comment les choses tourneraient le lendemain, si le meurtrier persistait à se taire. Evidemment, il serait dénoncé tôt ou tard, mais, en attendant ce moment-là, l'heure passait, et Baldo n'envisageait pas sans appréhension la journée qui allait commencer.

Au réveil, Mazel, qui s'était posté devant la porte de la case, s'avança, dès qu'elle fut ouverte, devant le surveillant qui attendait la sortie des transportés.

— Menez-moi aux prisons, chef ! lui dit-il d'un ton fort calme. Comme ça, j'épargnerai la peine à un *bourricot* de se déranger pour aller toucher sa gratification.

Tout semblait s'arranger pour le mieux, lorsque le chef de camp, prévenu de l'affaire, arriva.

Il n'hésita pas à placer la question sur son véritable terrain.

— Une histoire de mômes, encore ! Faites-moi déménager immédiatement les transportés du nouveau convoi qui se trouvent dans cette case-là !

Les nouveaux étaient au nombre d'une dizaine et, parmi eux, Robert.

Immédiatement, Baldo comprit le danger. Robert, séparé de lui, allait être renfermé après l'appel du soir dans une case de laquelle il lui serait impossible de s'échapper.

Il fallait agir, et vite. Déjà les surveillants rassemblaient les nouveaux pour les conduire dans une des cases libres au fond du camp.

Baldo n'eut que juste le temps de s'approcher de Robert et de lui glisser à la hâte :

— C'est pour ce soir. Sauve-toi de la corvée et va te cacher près de la crique Vache.

En dire davantage eût été impossible. A ce moment, il éprouva un amer regret de n'avoir pas mis Robert au courant de ses projets. La précaution qu'il avait prise se retournait contre lui.

Robert avait cinquante chances sur cent de pouvoir fausser compagnie au surveillant de la corvée à laquelle il appartenait. S'il réussissait, arriverait-il à se cacher jusqu'au soir et à gagner la crique Vache dont il ignorait l'emplacement ?

Là-dessus, il était impossible de formuler aucun pronostic. Le sang-froid, la résolution de l'homme joueraient leur rôle évidemment, mais il ne fallait pas se dissimuler que le plus important reviendrait aux circonstances, à la chance, pour tout dire.

A la rentrée des heures de onze heures, Baldo put apercevoir Robert qui lui adressa au passage un clin d'œil d'encouragement.

Tout ce qu'il a pu faire, sans Baldo, c'est d'étudier son affaire, de se renseigner sans en avoir l'air, de calculer ses chances.

Lorsque le tambour roula l'appel de l'après-midi, Baldo s'en fut prendre sa place dans les rangs, silencieux, muet.

Cette fois, les dés étaient jetés. Si Robert rentrait au camp le soir, c'était un homme perdu, Baldo partirait sans lui. Quelle que puisse être la cause d'un retard, on n'attend pas ceux qui ont manqué le rendez-vous d'une cavale. Sur ce point-là comme sur quelques autres, la loi du bague est inexorable.

— A demain soir, tout est paré. Chauffard part avec nous, dit Robiche à Baldo lorsqu'ils se retrouvèrent à l'atelier.

Nouvelle imprévue, et dont on pouvait augurer favorablement. Astreint à la résidence perpétuelle, le libéré qui envisageait un avenir peu agréable en Guyane s'était décidé à quitter, lui aussi, une terre sur laquelle ne l'attendaient que des déboires.

La détermination imprévue de Chauffard présentait une grosse importance. D'abord, une pirogue bien chargée tient mieux la mer, se présente plus facilement à la lame. Ensuite, les évadés auraient à déboursier

moins d'argent, puisque le libéré profiterait de la voiture.

Le plus bel avantage consistait surtout en ceci que Chauffard ferait un homme de barre remarquable.

L'homme de barre, c'est l'âme de la cavale. A bord du frêle esquif, il est le maître absolu, il commande comme un capitaine à bord de son navire. C'est lui qui règle la marche d'après les indications de la carte et de la boussole, qui tient le gouvernail.

La vie de ceux qui l'accompagnent est entre ses mains.

Tout se présentait pour le mieux, et il ne restait plus que l'angoissante question de Robert.

Lorsque Baldo, en rentrant au camp, apprit qu'un des hommes de l'assainissement était porté manquant, pas un muscle de son visage ne se contracta.

Une paix immense envahit son cœur.

— On sera tous au rendez-vous, se dit-il, sans même penser un instant que lui, Baldo, n'était pas encore dehors, qu'il avait des risques à courir.

Au bord de la crique.

Sous la brusque torsion de la corde serrée par un morceau de bois, les barreaux céderent.

Par l'ouverture ainsi pratiquée, Baldo se glissa comme une couleuvre et prit pied sur la véranda de la case.

Une seconde, il aspira l'air à pleins poumons. A partir de ce moment, il entra en période de danger, mais cette période critique durant laquelle, s'il était surpris, il ne risquait rien moins qu'une balle de revolver, Baldo entendait la réduire au minimum possible.

Au plus vite, il se coula au ras des murs, dans la zone d'ombre, puis lança sa corde faite de lambeaux de couvertures sur la crête du mur. Lestée d'une pierre, elle s'y accrocha faiblement, mais assez toutefois pour lui permettre de s'affourcher dessus.

Arrivé là, il fallait se hâter. Même la nuit, la silhouette d'un homme perché sur un mur demeure parfaitement visible. En un tournemain, Baldo eut vite fait

d'assurer solidement sa corde cette fois, de la ramener à lui et de se laisser glisser de l'autre côté du mur.

Parvenu au sol, il écouta le silence qui troublait de temps à autre les roulements du crapaud-bœuf et les cris singes hurleurs.

Brusquement, tête baissée, il fonça dans les ténèbres, vers le fleuve.

Arrivé au passage dangereux de l'apponement, il ralentit pour contourner avec précaution l'énorme construction de bois.

Dès qu'il l'eut dépassée, il se rabattit vers la rive. Dans l'ombre, l'eau clapotait avec un bruit mou.

Sa marche se fit soudain moins facile et Baldo comprit alors qu'il prenait contact avec la masse hostile de la forêt. Loin de s'en effrayer, il en éprouva, au contraire, une intense satisfaction.

Chaque pas qu'il faisait l'éloignait un peu plus de Saint-Laurent, la ville du bague, qu'il comptait bien ne revoir jamais.

Peut-être finirait-il son aventure sous la dent des requins, et cette pensée-là ne le troublait pas autrement, mais revenir au camp, reprendre la vie de la géhenne qu'il venait de quitter, non, jamais !

Baldo avançait maintenant d'un pas machinal, la tête lourde de pensées.

Le bruit de l'eau courante le remit en possession de lui-même. Il venait d'arriver à la crique Vache, à l'endroit où elle se jetait dans le fleuve.

Robert devait l'attendre là. Y était-il ? Un coup de sifflet strident creva tout à coup le lourd silence de la forêt.

Baldo tressaillit de la tête aux pieds. — Y a qu'un Français pour siffler comme ça. C'est lui !

Cette réflexion à peine faite, il introduisit ses doigts dans sa bouche et répondit pareillement.

Quelques minutes plus tard, Baldo et Robert tombaient dans les bras l'un de l'autre.

— Je les ai eus facilement, expliqua celui-ci. J'ai posé mon

balai le long d'un mur et je suis parti sans faire un pas plus vite que l'autre. Personne n'a fait attention à moi, et me voilà ! Par exemple, ce qui a été dur, c'est l'arrivée jusqu'ici. J'ai compris tout de suite que tu viendrais par le bord du fleuve et j'étais à peine à cent mètres de toi lorsque j'ai sifflé.

Dans le ciel, les premières étoiles commençaient à pâlir : le jour allait poindre. Déjà, des flamands roses rasaient la surface du fleuve de leur vol lourd.

Il allait falloir se cacher. Baldo et Robert remontèrent au long des rives de la crique et se tapirent dans un fourré.

Leur aventure commençait à peine et ils avaient déjà à redouter des dangers plus grands peut-être que ceux de la mer.

Les porte-clefs, les chasseurs d'hommes allaient être lancés à leur poursuite. Réussiraient-ils à leur échapper ?

Ils passèrent dans leur abri une journée terrible, mordus par une telle angoisse qu'elle leur faisait oublier la faim qui les tenaillait aux entrailles.

La venue du soir leur apporta un peu d'apaisement, mais bientôt de nouvelles craintes vinrent les assaillir.

Leurs camarades seraient-ils eux aussi au rendez-vous ? Et Chauffard ? Chauffard surtout !

Qu'une perquisition eut lieu dans sa cabane, et tout était perdu !

La pirogue était là, immergée dans la crique, quelque part sous les eaux noires. Mais, quand bien même ils arriveraient à la trouver, à quoi leur servirait-elle ? Ils n'avaient ni vivres, ni vêtements.

Des craquements dans les broussailles, un bruit de voix étouffées leur firent dresser la tête.

— Eux ! Oui, c'était eux ! Ils étaient là tous les quatre, Chauffard, Robiche, Gransire et Leturque.

Robiche et Leturque portaient chacun

une énorme musette, gonflée à craquer. Chauffard tenait en équilibre sur sa tête un lourd paquet, attaché par des cordes.

— On s'est attendu sur le trajet, déclara Leturque comme pour s'excuser. Un vrai déménagement ! ajouta-t-il en posant sa musette à terre.

Fouillant dans sa poitrine entre cuir et chemise, il amena une demi-boule de pain qu'il tendit à Baldo et à Robert en leur disant :

— Je vous avais gardé un morceau de Saint-Honoré, parce que, depuis hier soir, vous devez rudement déclamer (1).

Les deux hommes happèrent au vol le morceau de pain, le partagèrent, puis le firent disparaître en quelques secondes.

Chauffard prit alors la parole à son tour. — Les amis, dit-il sans élever la voix de telle sorte que seulement ceux qui étaient autour de lui pussent l'entendre, vous connaissez les usages. Ici, on paye d'avance. J'avais dit deux mille francs à Baldo, mais comme je suis dans l'affaire, donnez-en mille et on n'en parlera plus. C'est régulier ?

— Régulier, approuvèrent les cinq hommes qui s'écartèrent un moment, puis revinrent, tenant en main des billets de banque.

Il faut toujours un peu de temps à un forçat pour atteindre son porte-monnaie, le temps de baisser son pantalon et de s'accroupir.

Chauffard prit les billets et les mit dans une poche intérieure de sa veste.

Plus besoin de plan, maintenant qu'ils allaient être des hommes libres.

Le libéré en tête, les évadés remontèrent au long de la crique. Lorsqu'ils eurent parcouru une distance d'environ cinq cents mètres, Chauffard les arrêta.

— C'est là ! dit-il simplement, en leur montrant

La route est des

une masse de roseaux qui tranchait sur la grisaille de la nuit.

Il se déshabilla et, une fois nu comme un ver, entra dans l'eau. Après quelques secondes de disparition, il revint sur la rive, traînant derrière lui un bout de câble.

— Hâlez là-dessus et en douceur. Rien ne presse. Les cinq hommes obéirent au commandement et leurs efforts réunis amenèrent à la surface de l'eau une pirogue de neuf mètres, au long du bordage de laquelle un petit mât était amarré avec des chaînes.

Lorsqu'elle fut vidée de l'eau qui la remplissait, elle flotta, mince, légère, sur l'eau de la crique.

Chauffard qui avait repris ses hardes s'affairait à nouveau.

A chaque extrémité de la pirogue pendaient deux cordelettes. Chacune d'elles était passée dans les anneaux de deux tonnelets pleins d'eau fraîche. Après les avoir bouchés, il les plaça sous les bancs, puis procéda à l'arrimage des musettes de vivres.

Pendant ce temps, les évadés dépouillaient leurs pantalons, leurs casques et s'habillaient des vêtements apportés par Chauffard dans le gros ballot qui contenait également une voile latine.

Homme de précaution, il jeta au fond de la pirogue casques et pantalons. C'était de la bonne toile qui pouvait servir à faire une voile de rechange, car il fallait prévoir le pire.

Tout était paré, le moment émotionnant était arrivé.

— Embarquez ! Chauffard distribua les places que chacun allait occuper durant le voyage, puis, sous l'impulsion des pagaies, la pirogue glissa sur l'eau de la crique et entra dans le Maroni.

Comme un chien de chasse en quête, le libéré mit la tête au vent et annonça :

— Nous sommes juste dans l'heure convenable. On va mettre la toile et le perdant (2) nous emmènera gentiment jusqu'à l'estuaire avec sa brise.

(1) Avoir faim.
(2) La marée descendante.

Gross
bouée d
dents q
assailir
En quel
Lorsq
le mât
légère,
— O
libéré q
endroits
L'éva
fois, pr
connaiss
le Mar
Cha
de Trin
travaux
auxquel
primitiv
— Il
il comu

Et,
jamais
des an
cinq co
dans u
linguag
tée, cr
bouché
Ils e
Chau
leuse i
avoir l
à nou
pres à
compa
— N
avons
tient e
besoin
de tou
Vous c
Il n
houle
approc
Un
camp
lagune
de Pe
Les
blaien
qu'elle
descen
Pâle
immol
bordag
Cra
à la l
sang-f
— pass
Peu
pouss
vitesse
Der
en un
serait
geant
Cor
leva à
Un r
poing

Chauffard
paquet,
Leturque
l'ajouta-
remise, il
Baldo et
L'Honoré,
ent déclara-
orceau de
raltre en
elle sorte
on paye
ldo, mais
ille et on
s qui s'é-
en main
rçat pour
aisser son
ne poche
aient être
risaille de
ver, entra
disparition,
un bout de
ne presse.
nt et leurs
u une piro-
le laquelle
es.
emplissant,
ne.
'affairait à
aient deux
s anneaux
s les avoir
procéda à
aient leurs
vêtements
qui conte-
la pirogue
e toile qui
ge, car il
tait arrivé.
acun allait
ulsion des
crique et
libéré mit
enable. On
emmènera

Grosse affaire pour des évadés que de passer la bouée du Nord avec la marée descendante; les imprudents qui s'y hasardent dans le flot montant se voient assaillir par des vagues de la hauteur d'une maison. En quelques secondes, ils sont coulés eux et leur esquif. Lorsque Chauffard, aidé de ses compagnons, eut mis le mât en place et installé la voile, la pirogue fila, légère, sur les eaux glauques du fleuve.

— On se croirait sur le lac de Genève, déclara le libéré qui, dans sa jeunesse, avait fréquenté les beaux endroits. C'avait été d'ailleurs la source de ses malheurs. L'évasion était devenue chez lui une marotte. Deux fois, presque coup sur coup, il avait fait le voyage et il connaissait les traîtrises du terrible trajet qui sépare le Maroni du bouches de l'Orénoque.

Chaque fois, il était venu échouer sur la côte de l'île de Trinidad, ce qui lui avait valu de faire dix ans de travaux forcés, au lieu des sept auxquels il avait été condamné primitivement.

— Il est vrai de dire, expliquait-il comme pour s'excuser de ces

la bouche du fleuve qui amenait à la mer la boue des placers lointains, il hurla :
— Adieu, la Guyane !
Sur la route des « cavales ».
Le café bu, Chauffard passa la barre à Robiche, avec qui il allait partager le lourd souci de conduire la pirogue. Il tira du

Au début, tout marcha très bien, mais, comme il était à prévoir, les artistes « femmes » tournèrent la tête à des spectateurs et il y eut des coups de couteau.

Le théâtre fut fermé et Toupinel renvoyé à l'atelier.

Il n'y resta pas longtemps, car le lendemain il partait en cavale avec trois hommes du camp et Milon, celui qui tenait les rôles d'ingénue dans la troupe.

Milon ne possédait pas un sou marqué (1) au moment du départ, mais Toupinel, qui était un homme accommodant, eut vite fait d'arranger la chose.

— Pas besoin d'argent, dit-il à son premier sujet. Emmène ta robe dans une musette et tu verras la rue Michel.

Milon ne se le fit pas dire deux fois. Il embarqua et, arrivé au large, endossa la robe à ramages qui lui avait valu tant de succès.

Chauffard acheva de rouler sa cigarette, la mouilla au long de ses lèvres, puis, haussant les épaules, il poursuivit indulgent :
— Il les a distraits tout le long du voyage : six jours, la fileuse arrivait à Trinidad quand les Anglais ont vu débarquer Milon, avec sa robe, une barbe de la semaine et ses godillots, ça les a plutôt étonnés. N'empêche que ni les uns ni les autres n'ont été conduits à la prison. Le lendemain, Milon rasé, habillé à neuf, chantait la romance en buvant le champagne avec des gentlemen sérieux, dans le meilleur hôtel de Port-of-Spain. La chance, quoi !

Un grésillement de friture coupa court aux commentaires. Gransire était en train de faire rissoler des boulettes en singe amalgamées de farine dans de la graisse pour le repas de midi.

Baldo n'attendit pas que la dernière bouchée fût avalée pour poser une question à laquelle personne n'avait encore osé faire le plus mince allusion.

— Qu'allait-on faire en arrivant là-bas ?

Avec une grande habileté, Chauffard, à qui il incombait évidemment de répondre, évita de montrer l'avenir sous des couleurs par trop favorables et, pour ce faire, feignit de ne considérer que son cas particulier.

— Moi, dit-il en amenant d'un revers de main sur sa nuque le vieux chapeau de feutre qui couvrait sa tête, je me vois très bien seringueiro (2) sur les bords de l'Orénoque, avec une case en bois, de la volaille et une Peau-Rouge pas trop vieille pour faire ma soupe et soigner mes douleurs.

La modestie de ce rêve ne sembla guère exciter l'enthousiasme de Baldo et de Robert. Les expériences bucoliques n'étaient pas leur fort. D'une phrase, Baldo ramena la question sur le terrain des précisions.

— Il y en a qui ont réussi là-bas, dit-il d'une voix lente, en soufflant la fumée de sa cigarette par les narines.

— Oui, il y a quelques hommes de cavales qui ont fait fortune; mais, depuis dix ans, les choses ont bien changé.

— Pourtant, observa Robert d'un ton presque agressif, on vaudrait bien ceux qui sont passés avant nous.

— Il n'est pas question de la valeur des hommes, rétorqua Chauffard, il y a les circonstances. Avant la guerre, le Venezuela, la Colombie, c'étaient des pays neufs, et les pays neufs maintenant, ça n'existe plus.

Emporté par son sujet, il parlait d'abondance, précisait son argumentation.

— Il y a eu le temps où l'homme courageux pouvait trouver son gisement d'or, de pétrole.

« Maintenant, tu as les agents des compagnies minières qui battent le terrain et n'aiment pas voir du monde qu'ils n'ont pas embauché derrière eux.

« Les gisements de pétrole ! Ils appartiennent avant qu'on les ait trouvés à la Shell ou à la Standard.

« La forêt, elle est affermée aux exploitations forestières avec tout ce qu'il y a dedans, bêtes et gens.

« Oui, gronda Chauffard avec un rire amer, les pays neufs ont fait comme les autres. Ils se sont mis à l'instar...

S'arrêtant court, il balaya l'espace devant lui d'un geste de rageuse impuissance et cracha :

— A l'instar de la vacherie universelle !
— Ses camarades l'écou-

taient parler sans mot dire, comprenant que c'était la vérité qui sortait de la bouche du libéré.

Radouci, celui-ci assurait avec un geste entendu :

— Quand la nouvelle que le Venezuela allait nous fermer ses frontières est parvenue à Saint-Laurent, personne n'a vu le fond de la vérité. On a dit : les évadés commencent à être encombrants là-bas comme ils l'ont été partout, ils font de sales tours aux habitants. Le gouvernement vénézuélien ne veut plus les recevoir, c'est normal.

« Oui, d'accord, mais il y avait autre chose.

« Quand il a fallu faire là-bas des maisons, des palaces, de belles avenues et tout le reste, on s'est adressé à qui ? A nous. Pendant la guerre, s'ils avaient pu, mais ils seraient venus nous chercher en bateau au milieu du Maroni, les gens des pays neufs. Maintenant que c'est fini, on nous chasse, c'est normal, c'est la vie, quoi !

Sur cette conclusion mélancolique, Chauffard se tut et se mit à rouler une cigarette.

— Ça va être gai, remarqua Baldo, de débarquer dans un pays pareil !

— N'importe où, mais pas à Saint-Laurent, déclara Robiche qui, en ces quelques mots, ramena la conversation à son point de raison.

— C'est vrai, acquiesça Baldo en reprenant presque mot pour mot les paroles de son camarade. N'importe où, pourvu qu'on y soit libre.

La première journée de voyage allait se terminer sans incident, déjà le soleil commençait à s'incliner sur l'horizon. Avant que la nuit ne vint à tomber, Chauffard procéda à une minutieuse visite des agrès, de la coque de la pirogue.

Satisfait, il mangea, but et, dès que les premières étoiles parurent dans le ciel, il remplaça Robiche à la barre. Chauffard se réservait de prendre la grande veille, celle qui commence le soir et qu'il poursuivrait au delà de l'heure de sa relève, le plus loin possible.

Un coup d'œil sur la boussole le rassura ; l'esquif tenait la bonne route.

Les passagers s'enroulèrent dans les couvertures, las déjà d'une première journée d'inaction.

Enfin la nuit tomba, rapide comme toujours sous les tropiques, et, dans l'obscurité profonde, six hommes continuèrent d'aller, inconscients, vers leur destin, guidés par la volonté d'un seul.

Tout à coup, Gransire, qui avait sa place à l'avant de la pirogue, se dressa sur son séant et se mit à crier, d'une voix étouffée d'angoisse :

— On coule ! On coule !
Cri effroyable, cri terrible, qui réveilla en une seconde tout l'équipage.

Alors, on entendit la voix de Chauffard qui domina le bruit des vagues. Rivé à sa barre qu'il ne voulait pas, qu'il ne pouvait pas quitter, il hurla :

— Que personne ne bouge ! Robiche, va te rendre compte de ce qui se passe !
Robiche se coula au long des corps de ses camarades et parvint à l'avant de la pirogue, la place occupée par le cuisinier.

— Rien de grave. Il entre de l'eau à l'avant, la couverture de Gransire est mouillée.

— On verra ça au jour. En attendant remuez le moins possible, commanda Chauffard.

Et, dans la nuit silencieuse, sous un ciel luisant d'étoiles, la pirogue continua de tracer son mince sillage dans l'océan.

Au jour, il ne fut plus possible de douter. L'eau passait à travers une imperceptible fissure et s'arrondissait au

JEAN
NORMAND.
(Suite p. 15.)

Les Cavales sont fermées

checs, que je n'avais pas la commande. On avait confié la barre à celui qui avait le plus d'argent, et il n'y connaissait rien.

Et, pourtant, il a vu des gaillards qui n'avaient jamais touché une voile ni un aviron réussir là où des anciens matelots échouaient piteusement. Ils étaient cinq comme cela, partis de Kourou, qui tinrent bon dans une tempête du tonnerre de Dieu. Après un burlingage terrible de quinze jours sur une mer démentée, crevant de faim et de soif, ils entrèrent dans les bouches de l'Orénoque.

Ils étaient sauvés.

Chauffard devait, à coup sûr, connaître la merveilleuse influence du moral sur le physique, car, après avoir légèrement bordé l'écoute de sa voile, il se lança à nouveau dans des explications et des histoires propres à exalter au plus haut point la confiance de ses compagnons.

— Nous autres qui partons de Saint-Laurent, nous avons pour nous un grand avantage. Le vent nous tient en poupe pendant tout le temps du voyage, pas besoin de tirer de bordées, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde, surtout avec un grément de fortune. Vous comprenez ?

Il ne consentit à se taire qu'au moment où la houle commença à agiter la frêle embarcation. On approchait de l'embouchure.

Un peu avant l'aube, la pirogue laissa à sa droite le camp des Hattes, puis dépassa la pointe Galibi, immense lagune de sable sur laquelle s'est installée une tribu de Peaux-Rouges.

Les vagues se creusaient terriblement. Elles semblaient monter à l'assaut de la frêle embarcation, qu'elles rejetaient d'une crête sur l'autre, après une descente dans des gouffres sans fonds.

Pâles, les dents serrées, les évadés se tenaient immobiles sur leurs bancs, les mains crispées au bordage de la pirogue.

Cramponné à la barre pour tenir la voilure droite à la lame, Chauffard était vraiment merveilleux de sang-froid, d'énergie.

— Espérez ! grommelait-il entre ses dents. Ça va passer. On a déjà doublé la bouée du Nord !

Peu à peu, les vagues se calmèrent et la pirogue, poussée vent arrière par une bonne brise, fila à toute vitesse sur l'océan.

Derrière elle, la côte de Guyane s'estompait déjà en une mince ligne grisâtre.

— Vous feriez une goutte de café, les enfants, qu'elle serait la bienvenue, déclara alors Chauffard en s'épongeant le front d'un revers de bras.

Comme pour mesurer le chemin parcouru, il se leva à demi et se retourna, tenant la barre d'une main. Un rire énorme, triomphal, plissa sa face ridée et le poing tendu comme en un geste de malédiction vers

qui contenait des couvertures une petite voile triangulaire qu'il hissa à l'esquif dont la vitesse se trouva soudainement accrue.

Faut aller vite. Une méchante heure de gagnée vous sort de la tempête, déclara sentencieusement Chauffard.

Cette opération effectuée, il s'approcha de Gransire, qui assumait les fonctions de cuisinier, et passa avec lui une revue détaillée des musettes de vivres. Rigoureusement, il fixa le maximum des rations, maximum qui devrait être plutôt réduit que dépassé, comme il ne manqua pas de le faire observer.

— On n'est pas là pour engraisser, et puis la graisse, ça gêne.

Sur cette réflexion, Chauffard expliqua la difficulté qu'il avait éprouvée pour rassembler toutes ces provisions, petit à petit, dans une cache sur les bords du fleuve.

— Un vrai travail de patience qui m'a demandé une semaine. Maintenant, à Saint-Laurent, les gendarmes arrêtent les libérés qui ont le malheur de se promener avec une boîte de singe sous le bras.

Tout en parlant, Chauffard ne perdait pas de vue ses préoccupations d'intérêt général. A genoux au long du bordage, il passa une main lente, inquiète presque, sur les parois intérieures de la pirogue.

Son examen le satisfait sans doute, car il se redressa, clignant de l'œil, un demi-sourire sur sa face plissée et murmurant :

— Une bonne fileuse.

La crainte d'une voie d'eau, si minime soit-elle, est la terreur des évadés. Qu'elle vienne à se produire, et il faut, sous peine de couler bas, écoper sans cesse, nuit et jour, avec une boîte de conserves, une calebasse, tout ce qu'on a sous la main et qui peut contenir de l'eau.

Ce travail de damnés éprouve affreusement les hommes et il en est qui, après l'avoir accompli une semaine entière, n'ont échappé de justesse aux requins, au naufrage, que pour devenir fous irrémédiablement.

Chauffard ne se berçait pas d'illusions. En mettant les choses au mieux, il ne comptait pas arriver aux bouches de l'Orénoque avant une huitaine de jours.

— On peut gagner un jour, deux peut-être, observa Robiche, lorsque son camarade lui fit part de ses prévisions, le record vitesse et chance n'est pas encore prêt d'être battu, Toupinel...

— Je l'ai connu, interrompit Chauffard, qui aimait à tirer gloire, de temps à autre, d'une ancienneté plutôt regrettable. C'est lui qui avait monté sur le camp un théâtre dont la troupe donnait des représentations le dimanche après-midi.

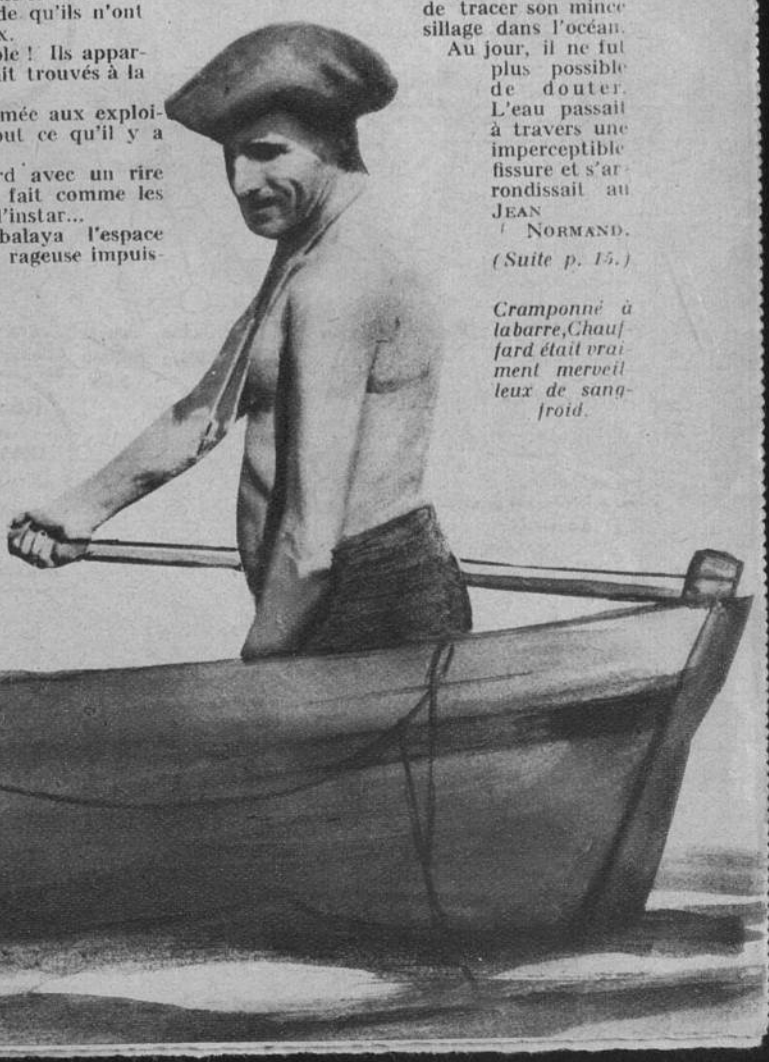
L'idée n'était pas neuve, puisque les relégués de Saint-Jean avaient déjà leur, qui existe toujours d'ailleurs.

(1) Monnaie de billon guyanaise.
(2) Homme qui pratique les saignées dans les arbres à caoutchouc.

Et, dans la nuit silencieuse, sous un ciel luisant d'étoiles, la pirogue continua de tracer son mince sillage dans l'océan.

Au jour, il ne fut plus possible de douter. L'eau passait à travers une imperceptible fissure et s'arrondissait au

JEAN
NORMAND.
(Suite p. 15.)



Cramponné à la barre, Chauffard était vraiment merveilleux de sang-froid.

QUAND L'OKHRANA

Les étranges dessous d'une police secrète



Dzerjinski, chef suprême de la terrible Tcheka.

C'ÉTAIT en juin 1921, le bruit des dernières fusillades s'était tu du côté de Kronstadt. La révolution russe allait pouvoir poursuivre son étrange destinée.

Dans l'ancienne Pétersbourg, reléguée au rang de seconde capitale de la république rouge, passaient en trombe des camions automobiles emportant vers une destination inconnue des suspects fortement encadrés par des jeunes gens en vestes de cuir, coiffés de casquettes plates et grises, le fusil en bandoulière.

Dzerjinski, promu chef suprême de la terrible Tcheka et ordonnateur des hautes œuvres, signalait jour et nuit, dans son modeste bureau de Smolny, des mandats d'arrêt contre les adversaires présumés de la révolution bolcheviste, parmi lesquels se trouvaient d'anciens fonctionnaires de l'Okhrana. Lui-même n'aurait su indiquer le nombre de personnes incarcérées dans les casernes, les prisons et à Pierre-et-Paul, ayant négligé toute comptabilité à ce sujet.

C'est que ce seul nom, l'Okhrana, restait pour les nouveaux maîtres un objet d'effroi et de crainte.

L'Okhrana ! L'ancienne puissance secrète des Tsars, l'organisme répressif le plus impitoyable, auquel rien n'échappait de ce qui se passait non seulement en Russie mais encore dans l'Europe et le monde entier !

Or, le hasard de mes pérégrinations m'avait emmené précisément à Pétersbourg, et voilà que l'envie me prenait d'étudier dans le détail le mécanisme extraordinaire, aujourd'hui détruit, de cette police politique, sans conteste la plus moderne, la plus puissante, la plus aguerrie, formée par plus de cinquante années d'après luttes contre les ennemis de l'autocratie la plus absolue.

J'escomptais des dessous curieux, une documentation révélatrice et de première main. Mes espérances furent comblées et au delà...

Muni d'un *propust* spécial (laissez-passer) qu'avait bien voulu me délivrer Dzerjinski, je m'enfermai près d'un mois, à raison de quinze heures par jour, dans l'immeuble de l'Okhrana, 14, rue Fontanka.

Là se trouvaient réunis, en la possession maintenant des révolutionnaires, tous les signes cachés de la misère humaine,

toutes les trahisons, toutes les lâchetés, pêle-mêle avec tous les dévouements. Oui, tout était là : notes, fiches, dossiers, tableaux synoptiques, registres ; jalousement mis à jour, jusqu'à avril 1917, par les mains dont on trouvait encore les traces au coin de chaque feuillet.

Il faut vous dire tout de suite que l'Okhrana (la Défensive) succéda, en 1881, à la fameuse III^e Section du ministère de de l'Intérieur.

La III^e Section était quelque chose d'assez semblable à notre Sûreté générale. Mais elle ne répondait pas à l'idée que Bletski, le ministre de la police du Tsar, se faisait d'un organisme policier moderne, tout entier orienté vers les luttes politiques, capable de prévenir et, au besoin, de rendre coups pour coups aux nombreuses associations libérales et révolutionnaires dont l'activité débordante menaçait le trône jusqu'en ses fondements.

La III^e Section s'appuyait uniquement sur les anciens officiers de gendarmerie, lesquels considéraient trop souvent comme contraire à l'honneur militaire de se ravalier à certaines besognes. Au contraire, l'Okhrana devait faire litière de ces scrupules et entreprendre d'organiser scientifiquement la police secrète, la provocation, la délation, la trahison dans les partis avancés. Pour cela elle devait s'adresser indistinctement à tout le monde, à tous les mécontents, les malchanceux, à tous ceux qui avaient à se plaindre de quelque chose ou quelque chose à vendre.

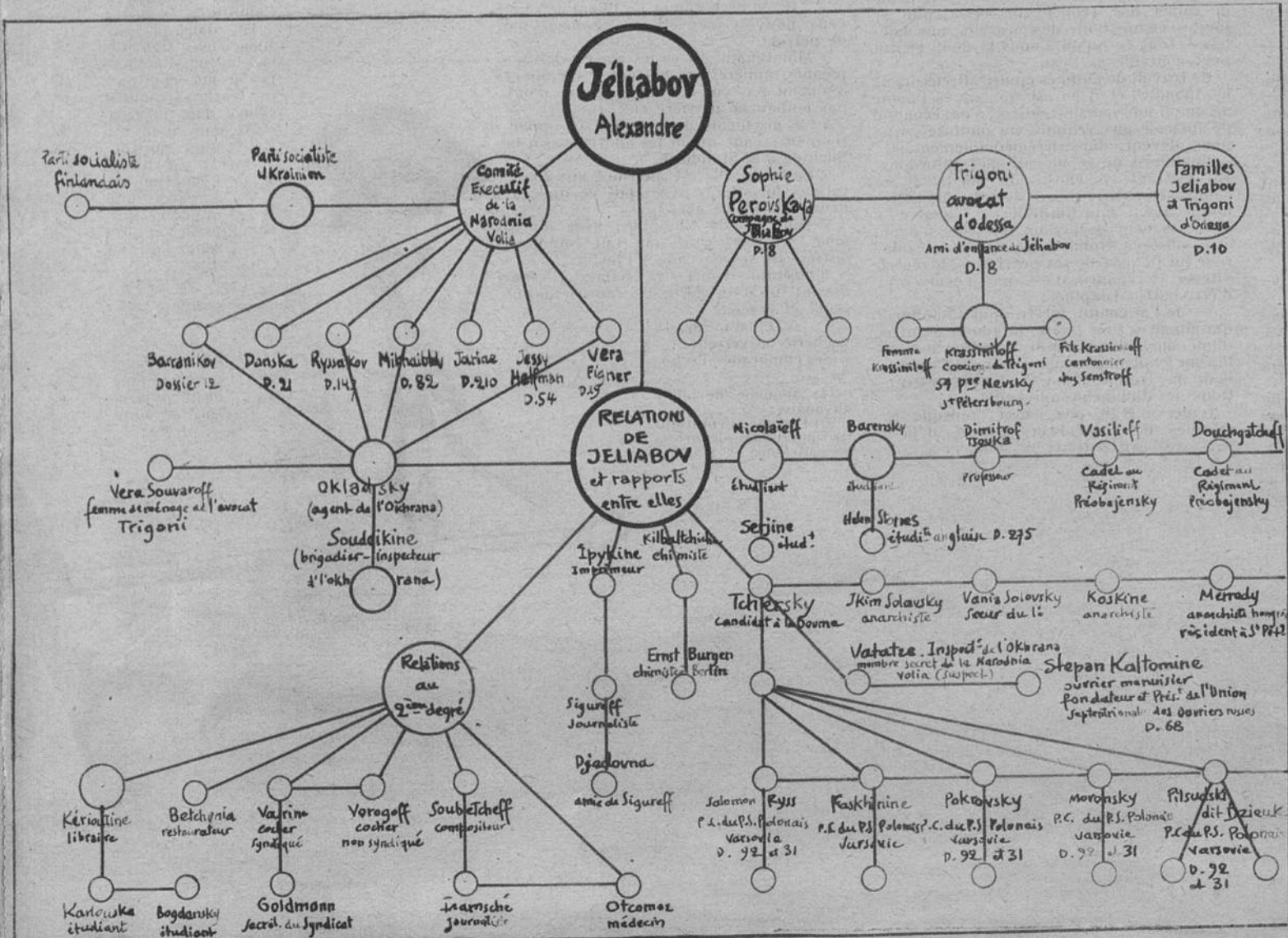
Le ministre Bletski inaugura sa nouvelle machine de guerre à l'occasion de la fin tragique du tsar Alexandre II.

On venait d'incarcérer à la forteresse Pierre-et-Paul un lanceur de bombes nommé Jéliabov.

Ce garçon avait une vue assez romantique de sa personne. Fondateur de la Narodnaïa Volia (la Volonté du peuple), le premier parti révolutionnaire russe, il prétendait que le seul moyen d'abattre le tsarisme était de frapper celui-ci à la tête. Coïncidence ? Deux jours après l'arrestation de Jéliabov, son principal lieutenant, Rysakov, assassina le tsar dans une rue de Saint-Petersbourg.

Inutile de dire que, dans la semaine qui suivit, Rysakov, ses complices et Jéliabov lui-même furent pendus haut et court...

Ci-dessous : Reproduction des éléments essentiels d'un des graphiques de l'Okhrana : Dossier n° 7 Jéliabov, étudiant en droit à Pétersbourg, né le 14 décembre 1860 à Odessa, chef de la Narodnaïa Volia, domicile actuel : 54, perspective Neusky, chez l'avocat Trigoni



Quels pouvaient bien être les dessous de ce drame resté involontairement obscur ? C'est ce que je voulais savoir.

Un répertoire me renvoya à l'armoire numéro 1, dossier 7.

Sur la couverture rouge, ouatée de poussière blanche, je lus un nom souligné de deux traits gras : Okladsky. Je consacrai plusieurs heures à l'examen du mystérieux dossier.

En 1879, l'étudiant Okladsky, âgé de vingt ans, était déjà un des militants en vue du parti de la Narodnaïa Volia, quand il rencontra Jéliabov qui préparait un attentat contre le tsar. Le terroriste n'avait aucune raison de se méfier de ce jeune étudiant, qui lui était au surplus chaudement recommandé par des amis sûrs. Or donc, tous deux, dans la mansarde qu'habitait Okladsky, passèrent de longues soirées à fabriquer les explosifs que le terrible Jéliabov destinait à Alexandre II.

On savait que le tsar devait bientôt quitter Pétersbourg pour sa résidence d'été de Tsarjkoié-Sélo. On connaissait même l'itinéraire qu'emprunterait le cortège officiel pour se rendre à la gare. Une étudiante, complice des conjurés, mit volontiers sa chambre, dont la fenêtre donnait sur l'une des voies où devait passer le souverain, à la disposition des régicides. Il semblait que la vie du tsar de toutes les Russies était à la merci de Jéliabov, quand, le matin même du jour fixé pour l'attentat, tous les terroristes, moins Jéliabov et Okladsky qui réussirent à s'échapper, furent arrêtés et conduits à Pierre-et-Paul.

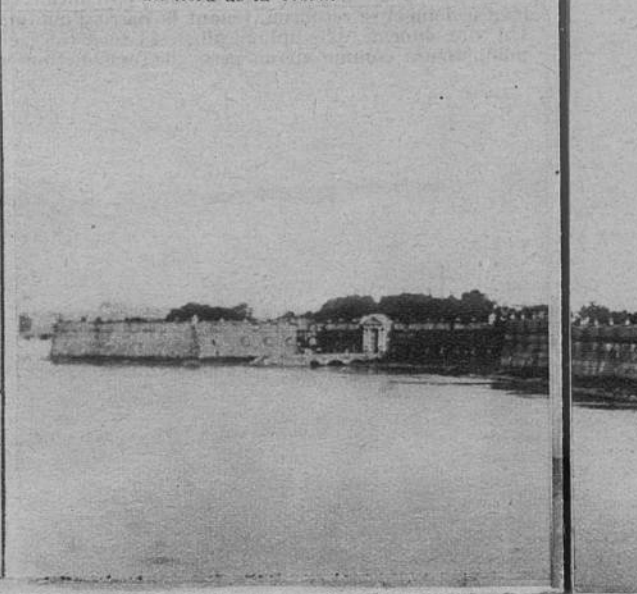
Jéliabov soupçonna son ami le jeune étudiant de trahir. Bien à tort, car seul le mécanisme policier de l'Okhrana avait permis d'éventer le complot.

Déroulons ce graphique qui porte en titre : « Relations de Jéliabov ».

Ce tableau de 50 centimètres de hauteur sur 80 centimètres de largeur résume, de façon à permettre de les embrasser d'un coup d'œil, toutes les données enregistrées par des limiers spécieux, rompus à cette tâche, sur les fréquentations de notre homme.

Au centre, un cercle noir porte le nom calligraphié de l'agitateur. De ce cercle rayonnent des lignes qui le rattachent à d'autres cercles de couleur, plus petits cependant. Ceux-ci à leur tour deviennent des centres d'où rayonnent d'autres lignes les rattachant à d'autres cercles. Ainsi de suite. De sorte que les relations, même indirectes, du terroriste peuvent être aperçues sur-le-champ, quel que soit le nombre des intermédiaires, conscients ou non, qui le rattachent à une personne donnée. Des cercles rouges représentent les relations intimes de Jéliabov : personnes avec lesquelles il est ou fut en relations politiques, etc., il y en a 54 ; des cercles jaunes représentent ses parents (10) ; des cercles bruns indiquent les personnes en relations avec ses amis et connaissances (327). A noter que tous ces cercles portent,

Vue générale de la forteresse Pierre-et-Paul au nord de la Néva.



PROTÉGEAIT LE TSAR...

posa la charge de dynamite. Rien ne pouvait plus sauver la victime du sort qui l'attendait.

Accident fortuit ? On le crut. La machine infernale ne fonctionna pas...

Le lendemain, l'Okhrana arrêta seize révolutionnaires, dont Okladsky, qui, blanchi cette fois aux yeux de la Narodnaïa Volia, fut condamné à la peine capitale par le tribunal impérial.

Enfin, quelques mois plus tard, l'ordonnance de mort prise par la Narodnaïa Volia recevait sa pleine exécution et, le 1^{er} mars 1881, Alexandre II, déshabillé par les bombes qu'avait préparées Jéliabov, laissait place vacante à son fils, Alexandre III.

en plus du nom ou du surnom des personnes qu'ils représentent, un minuscule numéro d'ordre qui renvoie à une fiche signalétique. Le tout, ces cercles et ces lignes, s'enchevêtre bizarrement comme les pas dans la rue. La filature est méthodiquement menée. L'Okhrana, elle, poussait la curiosité aussi loin qu'il le fallait. Grâce à cette curiosité professionnelle, elle était beaucoup plus au courant de l'état des relations de Jéliabov que Jéliabov lui-même...

Quand le protocole lui eut communiqué l'itinéraire que suivrait le cortège impérial pour se rendre à la gare, l'Okhrana enquêta, maison par maison, fenêtre par fenêtre, pour savoir exactement quelles étaient les personnes logeant le long du parcours et qui elles recevaient. C'est en confrontant les quelques milliers de noms recueillis avec ses fiches qu'elle s'aperçut qu'une certaine Djadounna, étudiante, avait un cercle brun à son nom sur le graphique de Jéliabov. Dès ce moment, la conjuration était mise en pleine lumière.

Quelques arrestations préventives sauvèrent, pour cette fois, la vie d'Alexandre II.

La Narodnaïa Volia que dirigeait ce Jéliabov était une rude association de nihilistes. De 1875 à 1885, elle put inscrire à son tableau de chasse : la mort d'un tsar, celle de deux ministres, de dix-sept gouverneurs de province, de sept chefs de police et de plusieurs centaines de nobles et de hauts dignitaires de la cour. Ses membres, que l'on n'a jamais pu dénombrer exactement, servaient le terrorisme, frappant sans relâche, à la tête, affolant l'autocratie qui comprenait que même sa police s'avérait impuissante à mater l'ardeur et l'audace des implacables manieurs de bombes, de poignards et de poisons. Car tous les moyens semblaient bons à la Volonté du Peuple, dès l'instant qu'ils permettaient d'atteindre au but fixé par le Comité Exécutif.

Ce Comité Exécutif avait aussi à se réunir fréquemment en Cour de justice révolutionnaire pour examiner le cas d'un militant sur lequel pesait la grave inculpation de trahison, qui entraînait toujours, si elle était reconnue fondée, la peine capitale. Jéliabov fit part à ses amis qu'il soupçonnait fort Okladsky d'avoir communiqué à la police les fils du complot. Okladsky fut jugé et condamné à mort. Mais il arrivait que les terroristes, plutôt que d'exécuter eux-mêmes leur impitoyable sentence, missent le traître en demeure de racheter sa faute en accomplissant un acte désespéré, au risque de sa vie. C'est ainsi qu'Okladsky, à quelque temps de là, reçut de la Narodnaïa Volia l'ordre d'assassiner le tsar qu'il était faussement accusé d'avoir sauvé...

Alexandre II se rendait alors dans la Russie du Sud. L'itinéraire que devait suivre le train impérial avait été étudié heure par heure. A un certain endroit, la voie ferrée fut minée. Okladsky lui-même

puis par besoin et par esprit de vengeance, à fournir des renseignements.

Modalités : Si entente possible : organiser son évasion. Mais les évasions attirant l'attention des révolutionnaires, s'arranger pour que d'autres membres d'égale importance, ayant participé à l'attentat contre Sa Majesté, en prennent l'initiative. Leur faciliter la tâche à leur insu et consulter les agents secrets sur les personnes à laisser fuir. Okladsky recevra un traitement fixe, proportionnée aux services qu'il rendra. Lui ouvrir l'accès aux postes élevés de son organisation.

La seconde fiche est plus récente : elle porte en effet la date de 1888. Elle prouve que le psychologue Marxef a vu juste. Okladsky depuis est devenu un informateur de premier ordre pour l'Okhrana. Ses chefs ont l'air satisfait de lui. Qu'on juge plutôt :

Dossier 7. Fiche n° 9.

OKLADSKY.

Agent merveilleusement doué. Flair, intelligence, culture. Connait tous les militants de la Narodnaïa Volia. Nous lui devons maintes arrestations importantes. S'est pris d'une véritable passion pour les recherches. Traitement : 330 roubles par mois. Demande peu de crédits supplémentaires, mais on doit les lui accorder chaque fois qu'il en a besoin, en raison des services rendus.

Ce lourd dossier n° 7 — il ne pèse qu'un kilogramme — est bourré de paperasses où abondent les plus tristes documents : notes de surveillance, comptes rendus de missions spéciales, reçus de sommes d'argent. Et voici même une pièce qui ne manque pas d'originalité. Elle a trait aux frais d'exécution de deux terroristes dénoncés par l'ex-ami de Jéliabov. C'est, en quelque sorte, une facture, très détaillée, présentée par M. de Pétersbourg. Une date : 2 juillet 1914 ; puis quelques pauvres chiffres tracés d'une main malhabile :

Fiche 317. Note de frais.

Exécution de Vladimir Borosky et de Grégoire Kroupine, condamnés par le tribunal militaire de Saint-Petersbourg :

Frais de déplacement (aller et retour) du bourreau.....	2 roubles.
Pour avoir dressé deux potences.....	8
Au médecin pour constat de décès.....	4
Frais de déplacement d'un prêtre.....	2
Pour avoir creusé et rempli deux fosses.....	8
Pour avoir surveillé les travaux.....	6
Les aides (quatre).....	20
Le bourreau.....	40
Total.....	90 roubles.

Un couloir de la forteresse Pierre-et-Paul.

Dossier 7. Fiche n° 1.

Okladsky, condamné à la pendaison. D'ordre de la direction, voir s'il est possible de se l'attacher en qualité de « collaborateur ». Il importe d'entrer en contact avec le détenu et de lui promettre la vie sauve et la liberté conditionnelle s'il se montre disposé à prendre du service.

Renseignements : Révolutionnaire d'un caractère faible, déçu et blessé par le parti, vivant dans la misère, sans famille. Relations nombreuses et intéressantes. On pourrait à la rigueur se servir de lui sans qu'il renoncât à ses convictions politiques. Il suffirait qu'il consentît, pour éviter la mort,

Tout cela n'est pas très cher. Les aides et le médecin surtout sont modestes. Mais quel souci du moindre détail et quel respect de la précision administrative ! Voilà, n'est-ce pas, une maison où le contrôle s'exerce sur les choses les plus macabres, celles pour lesquelles, d'ordinaire, on ne fait pas appel à la science du comptable !

Mais finissons-en avec Okladsky dont, grâce aux multiples rapports de service, la vie se déroule devant nous comme un film.

L'indicateur fut de tous les complots, de toutes les expéditions terroristes. De 1882 à 1917, il n'est pas d'affaire un peu importante où son nom ne soit mêlé. Professionnel habile, expert dans l'art de se lier avec les révolutionnaires, il feint de partager leur enthousiasme pour les faire, quelque jour, d'un signe arrêter par l'Okhrana. On lui doit près de deux cents prises importantes. Dix-sept nihilistes dénoncés par lui furent pendus, cent cinquante-quatre autres — dont Lénine, Kamenev, Rykov et Saltine — furent expédiés en Sibérie. Une fois, il sauva la vie à Alexandre III, une autre fois au ministre Dournovo. Quelle science de l'équilibre ! Jamais ses amis ne se méfièrent de lui, ne soupçonnèrent son jeu double...

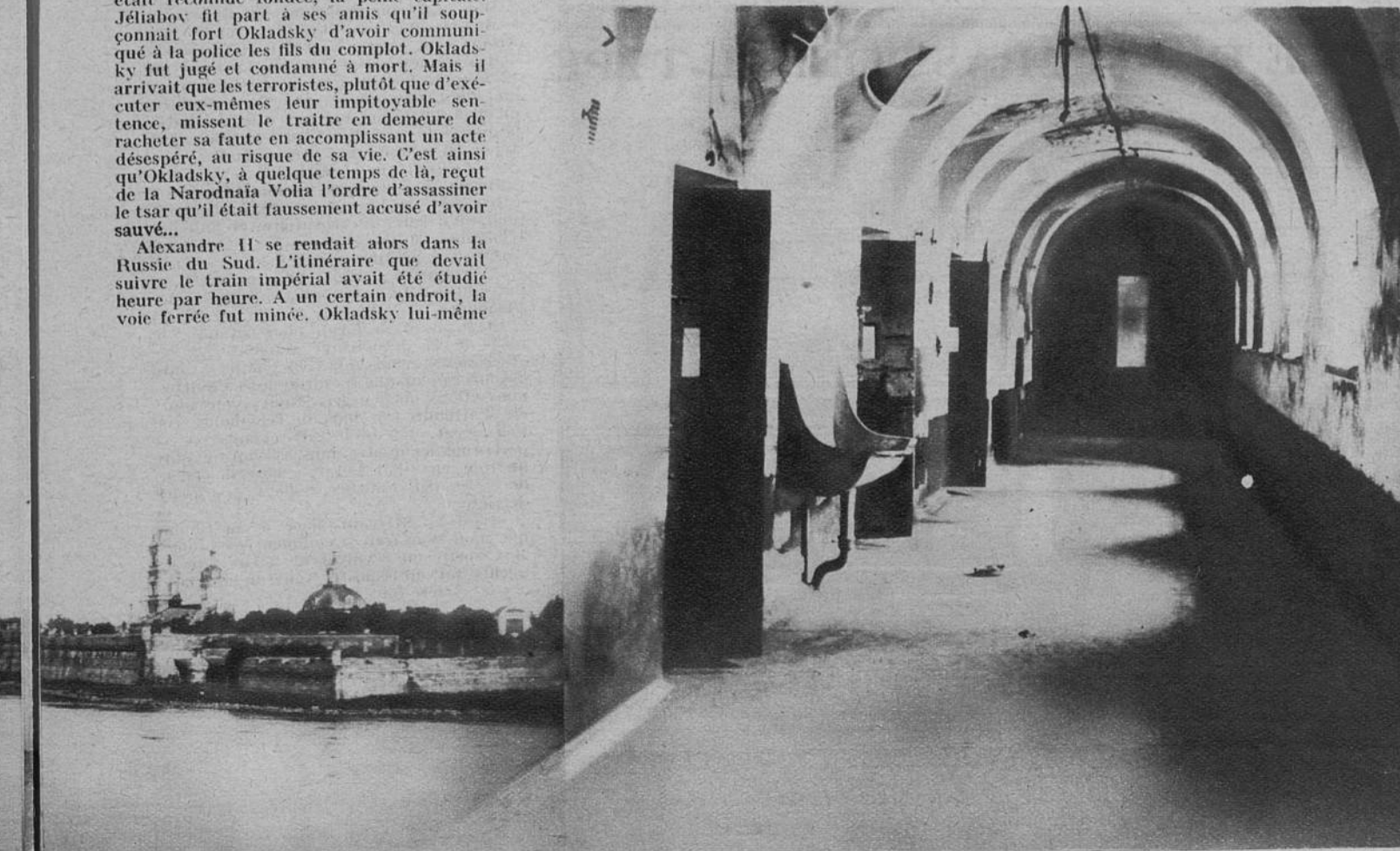
J'appris plus tard que la Tcheka de Dzerjensky réussit, en 1925, à mettre la main sur un vieillard que nul ne connaissait à Pétersbourg. Savamment cuisiné par les policiers qui ont remplacé ceux de l'ancien régime, il avoua se nommer Okladsky et être cet indicateur dont le dossier n° 7 relatait les sombres exploits.

L'ancien serviteur de l'Okhrana des tsars fut envoyé aux îles Solovskiy où personne ne peut se vanter d'être jamais revenu...

(A suivre.)

MAURICE LAPORTE.

La semaine prochaine, vous lirez dans **POLICE-MAGAZINE** un grand reportage de **CLAUDE VINCELLE** : **CES MESSIEURS AU CASINO**



Gangsters à Marseille

MARSEILLE

(De notre envoyé spécial.)

Et donne l'ordre écrit au commandant de gendarmerie de garder la salle de vos délibérations.

Ayant dit, le président Gesta se coiffa de sa toque rouge galonnée de noir et se leva. Les jurés, eux aussi, s'en allaient par le passage qui leur était réservé.

En face d'eux, dans le box des accusés, Pascal Fusco, Calixte Joulia et Joseph Mancini baissaient la tête, anéantis. Seul Camille Maucier dardait sur le procureur son regard d'acier, insensible et froid.

On jugeait les tragiques bandits de Saint-Barnabé qui avaient abattu, sur le point d'être pris, les inspecteurs Thibon, Saint-Pol et Cambourg. Les débats, qui duraient depuis trois jours et demi, touchaient à leur fin.

Les jurés donc s'étaient retirés pour délibérer avant que de répondre aux nombreuses questions qui leur étaient posées. Des gens sortaient et allaient fumer une cigarette dans la salle des Pas perdus. Dernier entracte du tragique spectacle...

C'est alors que l'inspecteur Martini, de la Sûreté marseillaise, revint dans la salle d'audiences, qu'il avait quittée quelques instants auparavant, appelé au téléphone.

Immédiatement, il expliqua à des collègues qui étaient là :

— Grosse affaire à Marseille: quatre bandits masqués sont descendus de voiture devant les bureaux d'une compagnie maritime et y ont pénétré. Coups de revolver. Il y a des morts, paraît-il.

Comme une traînée de poudre, l'effarante nouvelle fit le tour du Palais de Justice d'Aix-en-Provence. Et ce fut la désolation dans le « clan ».

Le clan des nervis qui, en grand nombre, étaient venus voir juger leurs pairs. Ils étaient tous là, dans un coin de l'immense hall, discutant des chances respectives qu'avait chacun des quatre accusés de s'en tirer.

— Les travaux forcés à perpétuité pour tous, peut-être...

Mais le coup de téléphone reçu par l'inspecteur Martini changea tout. Ça devenait grave.

Si jamais, déclara Milo, un « caïd » redouté dans la pègre marseillaise, si jamais le jury a vent de l'histoire, ils sont foutus ! Quatre têtes, c'est beaucoup, ils hésiteront, dit un autre.

Tu penses ! Le même genre de crime que celui dont ils sont en train de s'occuper: une auto, des hommes masqués, une fusillade, des morts. Ils sont bons, je te dis, ils sont bons !

Fort heureusement pour Fusco et Mancini, les jurés des Bouches-du-Rhône, bien gardés par le commandant de gendarmerie, n'apprirent le nouveau forfait des gangsters de Marseille qu'après avoir rempli le fatidique questionnaire. Seuls Camille Maucier et Calixte Joulia furent condamnés à mort.

C'est égal, murmurait Milo en se dirigeant vers un bar voisin du Palais de Justice, ils ne resteront donc jamais tranquilles ? Comme s'ils ne pouvaient pas « trafiquer » gentiment, sans aller essayer des attaques à main armée ! Les revolvers, c'est bon pour régler nos affaires à nous, mais pas pour risquer la guillotine, bien sûr !

Ils ne resteront donc jamais tranquilles ? demandait Milo.

Non. On le voit bien, le 12 février au soir, alors qu'à Marseille, comme un peu partout en France, la population manifestait contre un Gouvernement qu'elle ne jugeait pas assez énergique pour réprimer les abus.

Alors les gangsters de la grande cité méditerranéenne s'en donnèrent à cœur joie. Sans aucun intérêt, bêtement, tout juste pour montrer qu'ils « étaient là » !

Rue de Montevideo, sur les terrains situés derrière la Bourse, où un encaisseur fut assassiné voici quelques années, rue Canebière même, la fusillade éclata. En voiture, les bandits tiraient sur les agents de police qu'ils rencontraient.

Devant le restaurant Bassa, ce fut le drame. On vit arriver soudain une torpédo rouge, montée par quatre hommes qui se mirent à tirer sur les représentants de l'ordre stationnant à dix mètres de là. Les agents ripostèrent. D'inoffensifs passants roulèrent sur le sol. Ce furent des minutes de folle terreur. Puis la voiture coule de sang repartit et disparut dans la nuit.

Il y avait de nombreux blessés qui gisaient sur le sol. Le peintre Bonadona, lui, était mort, atteint d'une balle en plein cœur. Les gangsters étaient passés...

La nuit même, l'enquête commença sous la direction de M. Cals, chef de la Sûreté. On retrouva la voiture rouge abandonnée place Oddo, devant le domicile de sa pro-

priétaire, Mme Léontine Jaboc, concierge à l'école de garçons Oddo.

Au matin, on interrogea la concierge : — Qui conduisait habituellement votre automobile ?

— Mon gendre, Théodore Liotardo.

— Et où était-il hier soir ?

— Ça, je n'en sais rien. Je crois cependant qu'il a été en ville voir les manifestations.

Dans l'après-midi, on arrêtait Théodore Liotardo, vingt-cinq ans, docker. Aux accusations portées contre lui, il opposa de véhémentes protestations :

— Je n'ai pas touché à la voiture hier soir. Ce sont sans doute des gens qui me connaissent qui l'ont prise pour aller tirer des coups de revolver sur les agents. Mais moi j'ai circulé à pied, en ville, et je me suis rendu dans différents bars. Je n'ai pas participé à cette affaire. D'ailleurs je suis un honnête homme et j'ai des amis influents dans la politique.

On vérifia aussitôt les alibis fournis par le jeune homme, mais ils furent reconnus inexacts : personne ne l'avait vu où il disait avoir été au cours de la soirée tragique.

Son attitude, ses mensonges paraissaient louches. M. Cals décida de le garder à sa disposition. On le conduisit à l'hôtel de police et, après lui avoir retiré sa cravate, ses bretelles et les lacets de ses souliers, on l'enferma dans une chambre de sûreté.

C'est vers minuit qu'un gardien fit la macabre découverte. S'étant approché de la cellule occupée par le docker et ayant regardé par le judas, il fut frappé de stupeur : attaché par le cou au tuyau de circulation d'eau, le corps de Théodore Liotardo pendait !

Ayant ouvert la porte aussitôt, le geôlier s'empessa de le secourir. Il étendit le désespéré sur le sol et, avec l'aide de camarades appelés d'urgence, pratiqua des mouvements respiratoires sur le corps inerte. Ce fut en vain : la mort avait fait son œuvre, et le docteur Arnoux, mandé à la prison, ne put que constater le décès.

M. Jargois, commissaire de police, qui procéda aux constatations d'usage, s'aperçut que Théodore Liotardo s'était pendu avec la manche droite de sa chemise déchirée.

Aussitôt, une idée vint à l'esprit des enquêteurs : si le docker s'était suicidé, c'est qu'il se sentait perdu.

Était-ce l'aveu de sa participation à l'acte de banditisme du 12 février ?

Tel ne fut pas l'avis de sa veuve. Bien au contraire.

En effet, Mme Liotardo, à la nouvelle de cette fin imprévue, s'écria :

— Non, ce n'est pas vrai. Il ne s'est pas suicidé. On me l'a tué !

Puis elle déposa immédiatement entre les mains du procureur de la République une plainte contre X... pour homicide volontaire et chargea M^e Lassalarié de défendre ses intérêts.

Cette décision ne pouvait que compliquer la tâche des policiers lancés à la re-



On a fini par identifier les bandits de l'auto rouge. A Marseille, dans la soirée des manifestations, ils étaient quatre bandits qui avaient, à bord d'une torpédo volée, tiré sur la foule et la police. Le conducteur de la voiture, Liotardo, s'est pendu dans sa cellule. Voici (en casquette) de gauche à droite, les trois « mitrailleurs » : Toti, Casanova et Jaboc. (N.Y.L.)

cherche des occupants de l'automobile tragique. Le parquet fut obligé d'ouvrir une information et la cellule où Liotardo avait été trouvé pendu reçut le jour suivant la visite de MM. Defaule, procureur de la République, Abrie, juge d'instruction, Lapière, substitut, et Bérourd, médecin légiste. Ce dernier pratiqua ensuite l'autopsie du cadavre, au dépôt de la cimetière Saint-Pierre, en présence des magistrats et de l'avocat de la partie civile.

Le praticien remettait au parquet un rapport dans lequel il concluait à la mort par asphyxie à la suite de la pendaison.

Théodore Liotardo s'était donc bien suicidé. Pourtant, le même jour, les membres de la famille du mort se réunissaient en conseil et, après avoir longuement discuté des événements qui avaient conduit leur parent dans une cellule de l'hôtel de police, ils décidaient d'envoyer à la presse une lettre de protestation, essayant de prouver la bonne foi et l'innocence du docker. Cette missive était ainsi rédigée :

Monsieur le Directeur,

Par respect pour la mémoire de Théodore Liotardo, travailleur honnête, pour l'honneur de tous les membres de sa famille attristée et en attendant que la plainte déposée au Parquet contre X... par M^e Lassalarié, avocat de la famille, jasse la pleine lumière sur les circonstances de la mort plus que suspecte de notre cher disparu, nous vous prions de vouloir bien publier dans vos colonnes les rectifications suivantes aux allégations de l'enquête :

1^o Théodore Liotardo n'était pas chômeur, il travaillait aussi régulièrement que cela se peut actuellement sur les quais, avec son père, très honorablement connu ;

2^o Théodore Liotardo n'a commis que l'imprudence, le soir du 12 février, et comme d'ailleurs cela lui arrivait fréquemment, de laisser sa voiture dehors, sans la laisser au garage ;

3^o Le matin, ayant constaté le déplace-

ment de sa voiture et les traces suspectes qui ne laissaient aucun doute sur son utilisation dans le courant de la nuit, la victime a porté plainte, à 7 h. 30, au commissariat des Grottes (XI^e arrondissement) ;

4^o A cause de l'heure matinale, il est retourné à 8 h. 30 chercher le commissaire, qui, rendu sur les lieux, a téléphoné à l'Évêché.

Nous protestons de la façon la plus formelle contre les informations tendancieuses qui vous ont déjà été communiquées.

C'était signé : M^{me} JABOC, M^{me} veuve BERTHE LIOTARDO, MM. LOUIS, FÉLICIEN et FRANÇOIS LIOTARDO.

Comme elle me rappelait, cette lettre, les affirmations énergiques de la sœur de Maucier, du frère de Fusco, de la femme de Mancini, qui me disaient tous, à Aix, pendant le procès des bandits tragiques : — « Le mien » est innocent ! Ce sont les autres qui ont tout fait !

Car il était coupable, Théodore Liotardo, bien coupable, bien qu'il ait affirmé avoir laissé la torpédo rouge devant chez lui, à vingt et une heures et quart et s'être ensuite couché tranquillement ; coupable, bien qu'ayant été porté plainte au commissariat du onzième arrondissement le lendemain du soir des émeutes, après avoir, disait-il, retrouvé son véhicule criblé de balles et lu le récit de l'attentat dans la presse locale.

Pendant que la famille du docteur protestait de son innocence, la police marseillaise ne perdait pas son temps. Grâce aux quelques renseignements qu'elle avait pu recueillir, elle ne tardait pas à arrêter trois individus suspects : Paul-Émile Jaboc, vingt-deux ans, docker, beau-frère du suicidé ; Jean Casanova, vingt-neuf ans, chaudronnier ; et Laurent Toti, trente et un ans, ajusteur ; tous particulièrement redoutés dans le « milieu » qu'ils fréquentaient.

Interrogé, le trio commença par nier. Mais un témoignage accablant prouva à M. Cals qu'il ne s'était pas trompé. Un garagiste de la rue Guibal déclara que la voiture rouge était venue, la nuit du 12 février, faire son plein d'essence chez lui ; elle était occupée par quatre hommes, dit-il, et, lorsqu'on lui présenta les photographies de Liotardo, Toti, Casanova et Jaboc, il n'hésita pas une seconde :

— Ce sont eux ! s'écria-t-il.

Restait à confondre les malfaiteurs.

Le chef de la Sûreté, inlassablement, poursuivit leurs interrogatoires et finit par triompher.

Jaboc, le premier, perdit pied. — Vraiment, dit-il brusquement en baissant la tête, je ne puis continuer à nier l'évidence.

Et il fit, à sa façon bien entendu, le récit de la dramatique soirée :

— Nous avions « fait la bombe » toute la journée ; lorsque Liotardo nous a quittés, nous étions un peu gris. Nous avons alors été l'attendre au bar du Téléphone, rue Félix-Pyat. Lorsqu'il est revenu, on est parti tous les quatre dans sa voiture faire un tour en ville. J'étais à côté de Théodore, les deux autres avaient pris place derrière.

« C'est en arrivant place de la Bourse que mon beau-frère a commencé ses folies. Il a sorti son revolver et a tiré sur les agents qui ont riposté. Nous, on lui criait : — Arrête-toi ! »

— Laisse-nous descendre !

« Mais il ne voulait rien entendre et, pour éviter d'être tués nous avons dû nous cacher au fond du véhicule. Enfin on a réussi à sortir de la foule et à prendre la fuite. A l'angle du boulevard Charpentier,

(Suite page 13.)

GEO GUASCO.

LE DRAME PASSIONNEL-TYPE



Alphonse Heudebert, un garçon à l'aspect correct, mais vindicatif et violent, après avoir paru accepter le départ de son amie avec un rival, se sentit pris d'une colère rétrospective et il tua le nouvel ami de Lucienne Lenuid de quatre coups de revolver. L'assassin, que l'on voit ici aux Assises de la Seine, fera dix ans de bagne. (Rol.)

CRIME ? MAIS AUSSI MUTILATION



A Croydon, près Londres (lieu connu pour son champ d'aviation), un crime affreux a été découvert. Une vieille femme, qui possédait une fortune assez coquette et vivait cependant de façon misérable dans la maison que représente notre photo, a été étouffée au moyen d'un tampon d'étoffe, puis aux trois quarts coupée en morceaux. (I. P. S.)

AMOUR ? ESPIONNAGE ?

La mort de Gianola

LE MINEUR MILLIONNAIRE

ARRAS

(De notre envoyé spécial.)

Ce n'est pas un fait divers, c'est un roman.

Ce n'est pas un fait divers, car ce n'est peut-être point tant la mort de Gianola, le millionnaire, que sa vie qui offre mille points saillants, qui trouble et qui étonne. Personnage de légende, les péripéties de son existence paraissent suivre le cours ordonné de la féconde imagination d'un auteur.

Gianola, le mineur qui, à quarante ans, roule dans une huit cylindres de grande marque.

Curieux bonhomme qui n'a pas la tête de l'emploi. Petit, plutôt écriqué, une moustache délicatement roulée et cosmétiquée à la commissure des lèvres, des cheveux bruns légèrement ondulés, une tête de figaro d'avant guerre ! Avec ça, un front bas, des petits yeux noirs, perçants. Pas une figure d'aventurier, ni de meneur d'homme. Une physionomie quelconque, moyenne, plutôt malicieuse qu'intelligente.

Et pourtant !... mais voici l'histoire. Avant la guerre, perdu au milieu de milliers et de milliers d'ouvriers, un Italien né en 89 à Villa-Castellana, travaillait dans les mines du Nord.

Cet Italien, c'était Gianola. Années obscures.

La guerre survint. Gianola, encore neutre, travaille tour à tour dans des chantiers français, ou en Belgique conquise. Sa qualité de non-combattant et de manœuvre sans importance lui permet de se déplacer sans trop de risques et sans trop éveiller l'attention.

Les services alliés à l'affût de tout homme pouvant fournir des renseignements se servent bientôt de Gianola, ce petit bonhomme insignifiant.

Premier pas vers une destinée florissante. Gianola comme beaucoup de transalpins, était parti pour l'existence la plus terne, la plus misérable ; sans un soupçon de dépit dans le cœur, toute sa vie il aurait accepté les salaires les plus bas et vécu de quelques pâtes et d'un peu de gnole, mais cela tant qu'il était mineur, car, comme beaucoup d'Italiens aussi, ce premier pas vers une existence plus aisée le remplit soudain d'une assurance et d'un orgueil qu'il ignorait. Désormais rien n'était trop grand pour lui et, de l'anéantissement, de la passivité, il passa d'un seul trait aux plus grandes prétentions, aux plus fols espoirs.

Il se sentit soudain hors de la masse, cela suffisait pour faire naître en lui l'autre Gianola. Le Gianola balzacien.

Tandis qu'il passe quelques temps dans nos lignes, il fait connaissance à Béthune de la « Belle Adèle ».

Dans la petite ville du Nord, cette femme tient une « maison de thé » fort bien achalandée. Les serveuses y sont fort accortées et peu farouches, le thé y est remplacé plus souvent par du champagne.

Après les heures de cauchemar de la tranchée, les poilus anglais n'oublient jamais d'aller passer une heure de plaisir chez la « Belle Adèle ».

Pour cette « commerçante » avertie, les tristes années correspondent à la fortune. Le bar de la rue du Hainaut était connu sur tout le front. La « Belle Adèle » surnommée aussi « la comtesse » pour ses amours avec un grand seigneur britannique amasse shillings et livres sterling.

Gianola n'omet pas de se mettre au mieux avec la « comtesse ».

À l'armistice, la « comtesse » a mis de côté huit cent mille francs. Gianola, quelques mois plus tard, épouse la femme et le magot.

Avec ces huit cent mille francs, Gianola rêve de faire une fortune. Son rêve se réalisera.

L'obscur mineur se sent maintenant tous les courages. Le jour, il fait des affaires. La nuit, il étudie sans trêve.

Il arrachera ainsi à coups d'heures d'insomnie un brevet de comptabilité, puis un diplôme d'ingénieur.

C'est la belle époque, où l'argent coule à flot. La reconstruction des régions libérées est un terrain tout trouvé pour qui veut tenter sa chance.

En 1934, la « Belle Adèle » est devenue la riche M^{me} Gianola. Elle a son hôtel particulier, une nombreuse domesticité, des bijoux, des autos... Elle donne aux bonnes œuvres. Son mari est un des magnats d'Arras.

— Allo ? Allo ? Monsieur Marteaux ?

— Oui, parfaitement.

— Le commissaire de police ? Bon, ici le directeur des pompes funèbres... J'attends les pièces indispensables pour transporter le cadavre à la morgue, aux fins d'autopsie.

— Quoi ? Je ne comprends rien. Cadavre ! Autopsie ! De qui s'agit-il ?

— De Gianola.

— Comment ?... Et... et... il a été tué !

— Oui, il a été assassiné, voici deux jours.

M. Marteaux ignorait tout de l'affaire et ce n'est pas le moins singulier de l'histoire.

— Mais on m'a tout caché... Et qui a tué ?

— La Belle Adèle.

Car, en province, on n'oublie jamais et l'ancienne patronne de bar, malgré ses millions, était toujours restée la « Belle Adèle » et on prononçait toujours ce nom avec un air entendu.

C'est ainsi qu'on apprit à Arras le meurtre et la mort de Gianola devenu un véritable pontife de la région.

Ainsi, ce brasseur d'affaires à la tête de deux importantes sociétés d'Arras, dont l'une spécialisée dans le percement et le forage des galeries de mines, entreprise qui à elle seule employait plus de cent trente ouvriers, ce multimillionnaire mourrait assassiné, et par qui ? Par sa femme.

La vérité la voici : le bonheur s'était enfui tandis que l'argent affluait dans les coffres.

M^{me} Adèle, fatiguée d'une existence mouvementée et tapageuse, rêvait moins de luxe que d'une vie paisible et calme... d'une vie bourgeoise.

Gianola, grandi dans la gêne, poussé dans la misère, ne pensait qu'à profiter, qu'à dépenser, qu'à jouir de sa richesse.

M^{me} Adèle... avait pris de l'âge, perdu de ses charmes. Une grave maladie la retenait presque impotente chez elle.

Gianola, jeune, plein de nerfs, songeait à mille aventures amoureuses.

Gianola court les jupons. La « comtesse » devint affreusement jalouse, tyranniquement jalouse, comme les femmes qui n'ont plus d'espoir de tenter un autre homme.

C'était l'enfer. L'enfer avec des autos et tout le confort. L'enfer avec maître d'hôtel, chauffeur, femme de chambre et cuisinière.

Depuis deux mois, derrière les murs de l'hôtel particulier où d'aucuns croyaient que le bonheur s'était caïfeuté, l'état de guerre régnait.

Chambre à part. Vie séparée. L'homme et la femme ne se voyaient qu'aux repas et la présence des domestiques n'empêchait pas les mots aigres, les mots définitifs, qui achèvent de creuser un fossé toujours plus infranchissable entre deux êtres, de tomber des lèvres de l'un ou de l'autre.

« Monsieur » avait son revolver dans sa poche. « Madame » calait le sien sous le coussin de sa chaise.

Le soir, les deux revolvers étaient glissés d'une main sûre sous le traversin et « Monsieur » et « Madame » s'enfermaient solidement à clé.

La paix armée.

Une séparation aurait pu être envisagée, mais les intérêts communs étaient trop intimement liés pour qu'une telle éventualité puisse être même effleurée.

L'existence s'écoulait avec revolver en main !...

Un supplice !

Vendredi dernier, Gianola revient d'un long voyage...

Réception orageuse. Durant son absence, sa femme l'a desservi auprès de sa clientèle... Une dispute éclate. Première escarrouche avant la fin.

Le soir, la Belle Adèle a commandé un dîner très fin.

— Un véritable repas de réveillon, dira plus tard la cuisinière.

Une dernière fois, la femme cherche à rester femme, à attirer « son homme »... un dîner fin... des vins chaleureux... ultime appel à la conciliation de l'amour.

Feu de paille. Le lendemain au matin, l'atmosphère de guerre règne à nouveau dans la vaste et somptueuse demeure.

Lorsqu'à une heure M^{me} Gianola revient d'une promenade en automobile, elle trouve son mari à table, au dessert déjà.

Elle ne dit mot. Monte dans sa chambre, charge son revolver et, très posément, redescend dans la salle à manger.

Elle prend place face à lui. Et c'est la scène habituelle, les injures, les jurons orduriers... Toute la lie qui monte !

Gianola, excédé, d'un revers de main a attrapé la nappe et a tout renversé à terre.

La querelle ne fait que naître ! Et lui sort son revolver.

Elle crie, elle hurle !

Le chauffeur accourt.

— Patron ne tirez pas !... Ne faites pas ça !...

Le patron, ne tirera pas, mais la patronne qui a sorti, elle aussi, son revolver tirera.

Deux coups secs. Deux balles ont pénétré profondément dans le ventre du millionnaire.

Gianola ploie sous la douleur et s'écroule.

Le drame s'achève.

Le lendemain, Gianola mourait. Il avait pu prononcer quelques mots entre deux évanouissements.

— Je ne veux pas porter plainte, souffla-t-il, à ceux qui se penchaient sur son chevet... et je veux parler au consul d'Italie à Lille, avant de... de mourir.

On porta si peu plainte que, sans l'intervention du directeur des pompes funèbres, Gianola aurait été enterré comme s'il était mort de sa belle mort.

Quant au consul d'Italie, il arriva trop tard. Et ces deux recommandations ne cachèrent-elles aucun secret ?

Je sais que rien n'était plus naturel de la part de Gianola, sujet italien, de voir un représentant de son pays et de ne pas réclamer, dans un geste chevaleresque bien latin, vengeance.

Mais en cherchant plus au fond ?...

Ne fallait-il pas justement pour des intérêts tout particuliers que Gianola disparût le plus discrètement possible ? Ne fallait-il pas qu'il confie quelque secret d'état à son consul ?

Les langues à Arras se délient.

On rappelle les nombreux voyages de l'Italien, ses nombreuses absences, les facilités inconcevables qu'il rencontrait dans ses affaires, les appuis haut placés dont il bénéficiait... autant de sujets qui permettent de transformer en certitude à Arras ce qui n'est qu'une présomption.

Oui, bien entendu, il avait des aventures avec de jeunes personnes, et il leur offrait de beaux voyages en Allemagne, en Europe centrale, en Italie... lunes de miel !... mais lunes de miel qui étaient peut-être faites pour donner le change.

Car Gianola avait toujours 100 000 francs d'argent liquide dans sa chambre... un peu trop pour une escapade d'amoureux. Il avait aussi comptes en banques : un à Arras, un à Paris, un à Lausanne, un en Allemagne, un en Belgique, un en Hollande, un en Italie !... Liste édifiante !...

Et, en Italie, pour expliquer ses nombreux déplacements dans ce pays, il venait de créer une société de travaux publics.

Un espion ?

Le drame passionnel aura-t-il servi à un pays ?

PHILIPPE ARTOIS.

GANGSTERS A MARSEILLE

(Suite de la page 12.)

encore bouleversés par ce qui venait de se passer, nous nous sommes séparés.

« J'étais fou de peur. Toti et Casanova aussi. Ni eux ni moi n'avons tiré. C'est Liotardo le seul coupable. »

Casanova et Toti, lorsqu'ils apprirent les aveux de leur camarade, donnèrent de l'affaire une version identique :

— C'est Liotardo...

Malheureusement pour eux les témoignages sont formels : trois hommes au moins tiraient. Et Théodore Liotardo, occupé à conduire la voiture aurait difficilement pu prendre part à la fusillade.

Le docker, repris de justice, a préféré mourir dans sa prison. Il savait ce qui l'attendait : il y avait une victime, des blessés graves. C'était l'échafaud. Il a fui la justice des hommes.

Mais pourquoi, dira-t-on, cet acte stupide de banditisme ?

J'ai demandé. Dans un petit bar de la rue Puvis-de-Chavannes, on m'a expliqué :

— Pendant les émeutes, le moment était propice, ils en ont profité.

— Le moment ?...

— Le moment de venger leurs amis, les Griffaut, Maucuer, Joulia, les autres, ceux qui ont déclaré la guerre à l'ordre et qui ont expié ou qui expieront. Les gangsters d'ici, quoi !

G. G.

LE BON SOLEIL, HORS LA « VILLA CHAGRIN »



Cohen, le fantaisiste appréciateur du Crédit municipal de Bayonne, qui estima à plusieurs millions des verreries sans valeur engagées par Stavisky, est conduit auprès de M. d'Uhall. Le voici escorté d'inspecteurs qui franchit le seuil de la « Villa Chagrin » pour se rendre à l'instruction (Fulg.).

L'Affaire Stavisky continue

Les graves événements dont elle est cependant la cause l'avaient fait quelque peu perdre de vue. Mais, en dépit d'une actualité plus grave d'apparence et qui semble plus urgente, elle apporte chaque jour quelque énigme nouvelle que devra déchiffrer cette commission d'enquête qu'il aura été impossible d'éviter.

Le téléphone révélateur.

On ne s'est pas efforcé de pénétrer le secret des relations de Stavisky au Claridge. Coirait-on que le personnel de l'hôtel ne fut à aucun moment interrogé sur ce point ? Cependant, le portier notamment, le service de réception et les valets de chambre de l'étage pourraient donner à cet égard des renseignements intéressants. Ils le feraient d'autant plus volontiers que quelques employés de l'hôtel déjà s'en sont ouverts à des tiers.

Il existe encore un moyen d'information qui n'a pas été exploité à fond.

C'est la recherche des communications téléphoniques demandées par l'appartement de Stavisky. On s'est borné à s'enquérir si certains numéros avaient été demandés, notamment celui de M. Guébin, directeur de la Confiance. C'est qu'en effet le standard de l'hôtel conserve la mention des numéros réclamés. Cette pratique est recommandée dans tous les hôtels par la Sûreté générale.

Les cahiers de standard ne sont d'ailleurs conservés au Claridge que six mois au plus. Il est encore possible d'obtenir de ce côté des renseignements intéressants si l'on veut bien se hâter. M. le juge d'Uhalt a parfaitement pu n'y pas penser, n'ayant pas la pratique des usages parisiens.

Mais il est étonnant, quoique explicable, que les renseignements généraux de police demandés par lui sur Stavisky n'aient pas employé ce moyen pratique et certain d'investigation. On y aurait appris déjà que la femme d'un ministre qui a fait connaître par communiqué qu'il n'avait jamais connu ni rencontré Stavisky recevait tous les jours un appel téléphonique de M^{me} Stavisky.

Il paraîtrait cependant que les derniers cahiers du standard auraient disparu. Il serait urgent de s'assurer de ce détail.

La déposition de M^{me} Stavisky.

Une autre pièce a disparu et celle-ci, cependant, est officielle et fait partie de l'information. C'est un procès-verbal de déposition de M^{me} Stavisky lorsqu'elle fut entendue à la Sûreté générale.

Bref, M^{me} Stavisky fut entendue d'abord par l'inspecteur principal Bonny.

Elle fut ensuite interrogée par M. le commissaire Hennett. Celui-ci l'interrogea particulièrement sur les relations de son mari. La feuille relative à cette partie de la déposition de M^{me} Stavisky n'a pas été communiquée à M. Lapeyre et est restée à la Sûreté générale.

Un inspecteur avait également été envoyé à M^{me} Stavisky au lendemain du jour où elle avait révélé qu'elle avait retrouvé, en arrivant à Chamonix, deux douilles de pistolet dans la chambre fatale et que ce détail devait être porté au dossier (où, d'ailleurs, il ne figurait pas). Le rapport dressé par le policier a également disparu.

Le cambriolage du Palais de Justice de Bayonne.

Des pièces ont disparu du dossier de M. d'Uhalt.

Une « tentative » de cambriolage a été signalée dans le cabinet du juge d'instruction de Bayonne. Cette tentative a été bien mieux réussie que ne l'a avoué le communiqué officiel.

Il manque maintenant un certain nombre de chèques communiqués au juge bayonnais. Ceux qui émanent du Crédit Lyonnais y figurent bien au complet. Ils sont, d'ailleurs, pour la plupart sans intérêt et ne concernent que des fournisseurs. Mais il n'en est pas de même de ceux qui ont été retrouvés à la Banque du Crédit industriel et commercial.

X. X. X.

Mais, si le quinquagénaire (qui, s'il n'est pas marié, a de la famille) s'est décidé à porter plainte, c'est que le vol était d'importance.

Dix-huit mille francs !
Le trop beau jeune homme a été trouvé porteur de douze billets dont il n'a pu expliquer bien nettement la provenance.

Mais un témoin, garçon d'hôtel, vient, par sa déposition, donner une tournure nouvelle à l'affaire.

Ce témoin déclare que le quinquagénaire était, comme il dit, « coutumier du fait » et que, plusieurs fois il l'avait vu avec l'inverti accusé d'entolage.

— L'année dernière, il le faisait passer pour son secrétaire particulier.

— Très particulier, précise le président. L'inculpé profite de cette déposition qu'il ne paraissait pas attendre.

— Oui, dit-il, il y a longtemps que je connaissais monsieur. L'argent qu'il réclame, il me l'avait donné pour le faire fructifier.

Comme le vol ne peut être prouvé, le quinquagénaire est finalement débouté. Le plaignant, qui est un peu sourd, n'a pas compris. Le magistrat précise.

— Le procès se termine de façon assez inattendue dans ce genre d'affaires... Vous êtes renvoyés dos à dos.

Le quinquagénaire n'a pas compris. Le jeune homme charmant glousse d'aise.

Par la fenêtre.

« Petit Louis » n'est pas un mauvais bougre quand il est à jeun, mais, quand il a bu, cet « animal domestique » devient faveu.

« Animal domestique », l'expression est imaginée par l'avocat de la partie civile. Petit Louis était valet de chambre dans un château du Pays de Caux.

Il avait la réputation d'être une brute. « Animal domestique » est donc une heureuse trouvaille.

Or, voici les faits qui amènent aujourd'hui Petit Louis dans le box d'infamie :

Un soir de fête au village voisin du château, pris de vin, le domestique menaçait le fils du jardinier également au service du même châtelain.

Pourtant, Petit Louis eut l'air de se calmer, mais à trois heures du matin il pénétra dans la chambre du fils du jardinier, saisit le jeune homme endormi et le jeta tout simplement par la fenêtre.

La victime s'en tira avec trois côtes enfoncées et une jambe fracturée.

Petit Louis se défend comme il peut :

— Il m'avait pris ma femme.

— Il n'avait pas de femme ! riposte la victime. C'est un sale individu qui a des mœurs hors la loi.

Hors la loi ?... Le président croit comprendre : Hors nature.

— Oui, enfin, c'est un pé...

— Je vous en prie, nous avons compris.

La victime ouvre de grands yeux :

— Je ne voulais pas dire une grossièreté.

Je voulais dire que c'est un pé...

— Taisez-vous !

La coquetterie a-t-elle droit de cité à la Petite-Roquette ?



Violette Nozières, les cheveux gracieusement ondulés, se rend chez le juge d'instruction. (Rol.)

TOUTES les femmes pensent en termes différents, selon leur tempérament, leur éducation, leur situation sociale, au mot du poète : Beaulé, mon cher souci... Toutes ont recours aux bons offices du coiffeur...

Toutes ? Et celles qui se trouvent entre les quatre murs d'une prison ? celles qui, à la Petite-Roquette, — maison d'arrêt des femmes en remplacement depuis quelque temps de Saint-Lazare de célèbre mémoire — ont volé ou tué et attendent la décision des juges, ont-elles, elles aussi, la possibilité de faire couper et onduler leurs cheveux ? de farder leur visage ?

J'entends certaines lectrices : croyez-vous vraiment que, lorsqu'une femme risque sa liberté, souvent pour toujours, croyez-vous qu'elle songe encore à la coquetterie ?

La réponse est simple : entrez dans une chambre correctionnelle, examinez les délinquantes, même les plus vieilles, même les plus laides : presque toutes ont les cheveux coupés, le visage poudrifié, souvent fardé.

Allez en Cour d'assises, regardez « la dame au browning », l'héroïne du fait-divers d'actualité, celle qui a murmuré : « Tu ne m'aimes plus... je t'aime encore ! » et qui, sans attendre la réponse de l'homme, a tiré...

Assise dans le box des prévenus, entre deux gardes, elle pleure à gros sanglots, mais tamponne son visage d'un mouchoir délicat pour ne pas trop effacer le rouge des joues et l'ombre bleue des yeux.

La Petite-Roquette a-t-elle donc un coiffeur bien installé qui coupe, ondule, vend eaux, crèmes et poudres ? Que non pas : les prisonnières font office de coiffeur l'une pour l'autre ; avec les ciseaux qu'elles ont entre les mains pour leurs ouvrages de couture, elles se coupent les cheveux, puis elles mouillent leur tête et y font, avec un peigne, des « crans » bien marqués qu'elles ensèrent dans un chiffon très serré. Lorsque la chevelure est sèche, elle se trouve ondulée : c'est d'ailleurs le principe de la mise en plus sur les cheveux humides que pas une femme n'ignore.

Pourtant, certaines détenues laissent repousser leurs cheveux : craignant les ciseaux parfois malhabiles de la compagnie

— Un pénitentiaire, alors on s'explique ses sales goûts.

— Un pénitentiaire ?

On fouille le dossier et enfin on comprend l'expression du témoin : Petit Louis a passé une partie de sa jeunesse à la colonie pénitentiaire.

— Si je vous disais tout ce qui se fait de dégoûtant là-dedans ! se révolte le témoin.

— Inutile, ça ne m'intéresserait pas, proteste le président, qui pourtant se ravise :

— Mais comment êtes-vous si bien renseigné ?

Naïvement, le fils du jardinier répond :

— J'y étais aussi à la colonie. C'est là que j'ai connu Petit Louis et que j'ai pensé à le recommander au patron.

Belle recommandation.

Mais finalement la lumière se fait. Le geste criminel de Petit Louis a été la

plaine de bonne volonté, mais pas toujours adroite, ou simplement désireuses d'adopter le « rouleau » si à la mode à l'heure actuelle, quelques prisonnières n'ont pas recours à la coiffeuse improvisée, telle Violette Nozières dont les cheveux châtain clair coupés assez courts lors de son arrestation forment à présent un petit chignon bas dans le cou ; telle Germaine Huot d'Anglemont, la meurtrière du préfet Causseret, qui roule ses cheveux dorés sur sa nuque... Dorés ? Le mot est peut-être excessif, car, si « la belle Germaine » — comme on l'appelle dans les milieux politiques — avait les cheveux d'un exquis roux vénitien quand elle fut incarcérée, la racine commence à blanchir et, comme la teinture est, bien entendu, inconnue à la prison, la prévenue a les cheveux bicolores... ce dont elle se lamente fort.

Et la poudre, le rose, le rouge, d'où viennent-ils ? Du sac des prisonnières, tout simplement. Chaque femme arrêtée a toujours sa petite provision sur elle : plus tard, les nouvelles venues partagent avec les autres et enfin, si, au parloir, quelques avocates glissent un peu de poudre à leurs clientes, les sœurs ferment les yeux... Avant la condamnation les prévenues jouissent, au point de vue de la coquetterie, d'assez larges faveurs, à Paris seulement, d'ailleurs. En province, la discipline est plus stricte : c'est ainsi que Catherine Schmidt, une des complices de Sarret, comparait devant le jury d'Aix, s'exclama dès la première audience, en montrant à sa sœur Philomène son visage sans fard :

— Crois-tu que je suis laide !

Mais, après la condamnation, à la Petite-Roquette comme à Fresnes, comme à Rennes ou ailleurs, plus la moindre coquetterie possible, les femmes jugées doivent porter le costume de l'uniforme : robe bleue, fichu à petits carreaux, ceinture en gros treillis, les cheveux repoussés — car les condamnées n'ont plus le droit de se les couper entre elles — et sont tirées en arrière sous le bonnet léger ; uniforme et bonnet, souvenir des costumes d'antan, semblent une reminiscence de Manon Lescaut à la Salpêtrière.

SYLVIA RISSER.

conséquence d'une scène de jalousie.

Et, comme le président met le doigt sur la propre infamie du jeune jardinier, celui-ci de trouver cette excuse :

— J'avais pas à vous le dire, puisque je suis la victime.

— Enfin, soupire le magistrat, votre patron sera bien étonné quand il connaîtra les mœurs de ses gens.

La victime rit. L'agresseur rit.

Enfin, Petit-Louis explique :

— Le patron ? C'est à cause de lui que j'étais jaloux.

Le président abasourdi étend les bras et murmure :

— Je n'aurais jamais cru que c'était ça la vie de château !

Trois mois de prison à Petit-Louis qui arbore maintenant un large sourire et a tout l'air de penser :

— Décidément, c'est pour rien !

TRIBUNAUX COMIQUES

Entolage spécial.

C'est une affaire en marge du drame du Palace.

Un quinquagénaire au teint très coloré a traîné devant les tribunaux un jeune homme aux grands yeux de poupée, très gravure de mode dans son veston trop pincé à la taille.

Le jeune homme est accusé d'avoir entolé le quinquagénaire.

C'est une affaire extrêmement délicate et, à toute minute, on pense que le huis-clos va être prononcé. A la joie des curieux de ce genre d'affaires, il n'en sera rien. Il est vrai que le tribunal se dispensera de provoquer des précisions espérées par les amateurs.

Le président s'étonne :

— Vous avez l'air d'un excellent père de famille et l'on est surpris de vous voir mêlé à une aventure aussi spéciale.

Le quinquagénaire ne peut rougir davantage. Son émotion se traduit par un bafouillage d'où il ressort qu'il était gris et ne s'était aperçu de rien.

— Comment de rien ? sourit le président. Vous n'avez pas remarqué que vous partiez avec un homme ?

— Non, il était en femme et il me disait qu'il s'appelait Lucienne.

— Mais il a une petite moustache.

— Oh ! si petite... Et puis, ce n'est pas toujours une raison.

On rit et le quinquagénaire perd sa timidité.

Le président plaisante :

— Vous pensiez peut-être que c'était la femme à barbe ?

Le quinquagénaire riposte :

— Je pensais tout simplement, à voir ce léger duvet sur sa lèvre, qu'il s'agissait d'une femme... pour femmes.

— Ainsi tout redevenait normal.

Le magistrat a son petit succès qu'il calme d'un geste de modestie.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer : en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclairez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 TAF.) Londres W1.

Les Maîtres chanteurs d'Afrique

Maîtres chanteurs, gangsters, racketiers, escrocs mondains ! Produits de notre civilisation raffinée, voire même pourrie, diriez-vous ? Que non ! Les forêts vierges du continent Noir recèlent des criminels plus redoutables, plus astucieux, plus savants même que ceux dont les exploits tiennent en haleine les lecteurs de nos grands quotidiens.

Au sommet de la hiérarchie des bandits noirs, règne en maître absolu le personnage mystérieux dont seule le génie a atteint l'Europe : le sorcier.

Depuis mon arrivée à Bania, Nabouï, la femme du cuisinier, n'est plus la même. Cette belle négresse, qui aime tant dévoiler par un rire joyeux la blancheur éclatante de ses dents, semble avoir perdu le boire et le manger. Triste et abattue, en proie à une anxiété visible, elle se tient toute la journée dans un coin de sa cabane, en conciliabules secrets avec mon boy, un « frère » de son village. Le cuisinier Malonga, son mari, accomplit son travail quotidien avec mauvaise humeur. Il ne faut pas essayer d'en tirer la moindre explication. Que s'est-il donc passé ? Nabouï aurait-elle demandé à son mari un nouveau fichu, une étoffe ou un collier de perles que celui-ci lui aurait refusé ? Aurait-elle envie de retourner dans son village pour bavarder comme au temps où elle était jeune fille et Malonga s'y serait-il opposé ?

Enfin, le soir, Nabouï, cédant aux instances de son mari et de mon boy, vient me trouver sous ma tente.

— Blanc, me dit-elle dans son langage bizarre, le sorcier de mon village a préparé contre moi un « mauvais médicament ». Je dois aller au village.

Les nègres de la région appellent « mauvais médicament » le poison fait de la main d'un sorcier. A force de questions pressantes, je finis par comprendre l'histoire : Un compatriote, venant de lui apporter des nouvelles de son village, lui avait appris qu'un de ses ennemis avait commandé chez le sorcier un poison à son intention. Le breuvage en question est supposé avoir un effet foudroyant et pouvoir même tuer le condamné à distance. Par bonheur, le sorcier, homme accommodant, trouve toujours le moyen d'avertir à temps la victime et de lui donner ainsi la possibilité d'acheter les bonnes grâces de l'ambassadeur du mauvais esprit.

Je saisis tout de suite de quoi il s'agit. Le cas de Nabouï n'a pour moi rien d'extraordinaire.

Mais, finalement, désireux de donner un peu plus de clarté à cette affaire suspecte, je sollicite l'appui de l'administration.

Deux jours plus tard, le chef du village de Nabouï se présente au poste muni de

sa convocation et accompagné de plusieurs femmes et du prétendu sorcier.

— C'est bien cet homme qui a préparé ton poison ? demande-t-on à Nabouï.

— Oui, répond-elle. C'est lui.

— Dis donc, vieille fripouille, tu vas préparer tout de suite un « bon médicament » (contrepoison), sinon tu recevras les vingt-cinq coups de chicote et deux ans de prison.

Malheureusement, de telles menaces sont le seul procédé efficace dont dispose le blanc dans un cas pareil.

Le noir réfléchit d'abord, puis tente une réponse évasive.

— Gardes, emmenez cet homme !

Le prétendu sorcier, voyant la mauvaise tournure que prennent les événements, se décide enfin à délier sa langue.

— Bangolo pas savoir faire médicament. Mais li sorcier du village. Lui tout connaître, traduit l'interprète noir.

Le lendemain, un nouveau messager du village arrive au poste, il supplie le blanc de ne pas se fâcher. Mais le sorcier est « très vieux, mort, malade, ressuscité ». Les hommes du village voulaient l'amener en tipi, mais le tipi s'est cassé... Il voulait continuer à pied, mais il s'est foulé la jambe... Il est désolé que tous ces malheurs le privent du plaisir de parler au blanc. Cependant, il enverra le « bon médicament » qui mettra Nabouï hors de danger.

Ce disant, l'émissaire de l'infortuné sorcier sort de sa sacoche la « merveilleuse drogue ». Un examen sommaire permet de constater qu'il s'agit tout simplement d'une boulette de viande hachée, assaisonnée d'une pincée de sel, le tout enveloppé dans une feuille de bananier.

L'effet du contrepoison est visible immédiatement. Nabouï retrouve sa gaieté et son appétit, elle chante et se gave de manioc.

Malheureusement, des cas pareils sont très fréquents. Messieurs les sorciers tombent malades, se cassent les jambes ou meurent au moment opportun. Toujours est-il que peu d'Européens peuvent se vanter de s'être entretenus avec un sorcier authentique. Maîtres chanteurs inégaux, ce sont, ces sorciers, les véritables dictateurs des indigènes, et non les chefs de tribu, les chefs d'opérette, qu'ils font nommer officiellement. Ces derniers ne jouissent d'aucun prestige et leur seul fonction consiste à percevoir pour le compte de l'État les impôts parmi les habitants du village et à subir les répercussions parfois fâcheuses de cet ingrat travail. On comprend que ces pauvres hommes de paille ne soient pas trop populaires parmi leurs congénères. Le sorcier, lui, a choisi le beau rôle. Malin, il aime faire montre de mépris pour le blanc et encourage secrètement l'indigène à ne pas payer

d'impôts. C'est lui aussi qui fomenté les révoltes, se sachant à l'abri de la justice du blanc. Conscient de son pouvoir, il ne recule pas devant le crime le plus atroce pour affermir sa position. Gare à celui qui ose émettre le moindre doute sur ses dons surhumains. Sa vengeance sera cruelle. Parents et frères d'un « mécréant » n'hésiteront pas à administrer eux-même le poison à celui-ci par crainte que le sorcier vindicatif n'attende à leur propre vie.

Le sorcier est d'ailleurs le premier à donner l'exemple d'une force de caractère et d'un courage peu communs, puisque, pour gagner la réputation d'un sorcier véritable, il lui faut manger le cœur de sa mère. Après cette opération, tout dans le village lui appartient. Il réclame et reçoit les plus belles femmes et les bêtes les plus grasses. Ces trafics, qui ne sont au fond que du plus vil chantage, restent ignorés de l'administration, car un noir ne s'aviserait jamais de porter plainte contre le sorcier de son village. La foi en ces prêtres-magiciens ne connaît pas de borne. Les erreurs les plus grossières et les échecs les plus manifestes n'ébranlent pas la croyance aveugle en eux, profondément ancrée dans les esprits. D'ailleurs, un vrai sorcier ne saurait être discrédité. Pour l'excuser, la logique nègre n'est jamais à court d'explications aussi ingénieuses qu'inattendues. L'histoire suivante en fera juger.

J'avais l'habitude de partager les reliefs de ma table entre mes porteurs. Or l'un d'eux, avant de toucher à quoi que ce fût, ne manquait jamais de s'enquérir auprès du cuisinier si les plats ne contenaient pas par hasard de la viande de mouton.

Intrigué, je lui demandai la cause de cette répugnance.

— A ma naissance, le sorcier du village a averti mes parents que, le jour où je toucherais à un mouton, je tomberais foudroyé, me répondit-il gravement.

Pour lui démontrer l'inanité de tels oracles, à la première occasion je lui donnai à manger du mouton, en lui disant naturellement que c'était un cabri.

Quand le nègre eut avalé la dernière bouchée, en faisant montre d'un excellent appétit, je l'interpellai :

— Eh bien ! Badan, c'était bon, n'est-ce pas ? Sais-tu ce que c'était ? Du mouton. Et tu n'es pas mort.

Sans manifester la moindre émotion, le noir hochait négativement la tête, avec un air si profondément convaincu que je compris qu'il était inutile d'insister.

Non, blanc, tu ne dis pas vrai. C'était certainement une autre viande. Si j'avais mangé du mouton, je serais déjà mort.

La Route des Cavales est fermée

(Suite de la page 9.)

fond de l'esquif en un miroir dans lequel les hommes n'osaient fixer les yeux, comme s'ils eussent eu crainte d'y lire leur destin.

A partir de ce moment, ils durent écopier sans arrêt. Coûte que coûte, il fallait tenir au moins quarante-huit heures, car il était impossible de rallier la côte. C'eût été s'exposer à mourir de faim sur les bancs de vases, et mieux valait tenter la chance.

Une vie atroce, infernale, commença dès ce moment. Sans arrêt, deux hommes qui se relayaient d'heure en heure raclaient la coque avec des boîtes de corned-beef vides.

Le soleil, la fatigue et le contact incessant de l'eau de mer ne tardèrent pas à produire leur effet.

Rouge à vif, la peau des malheureux se fendait au long des jambes, se soulevait par places sous la poussée des ulcères qui montaient.

Rien ne pouvait atténuer leurs souffrances. L'eau fraîche des tonnelets était sévèrement rationnée et le peu de graisse emportée au départ ne pouvait être employée à les soulager.

(A suivre.)

J. N.

Pour être heureux, soyons aimés
Pour être aimés, lisons :

SÉDUCTION

DIRECTEUR LITTÉRAIRE
MAURICE ROSTAND 2^{Fr}.50

Achetez le N° qui paraît aujourd'hui. En vente partout

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES.
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

Vente directe du fabricant
aux particuliers — franco douane

Fr. 37.- Fr. 60.-
Fr. 11.- Fr. 50.-
Fr. 15.- Fr. 80.-
Fr. 20.- Fr. 100.-

100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerciement.
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.

Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 510

DÉTATOUAGE INFALLIBLEMENT avec VIBRIANTE envoyée à l'essai, sous soumission de pres ou de loin quelconque à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLET, 92, Bd St-Marcel, PARIS, sa brochure, grat. N° 4

PRODUITS - MÉTHODE du Prof^r DIOU
44, rue Douy-Delcupé, Montreuil-sur-Paris

Seins
développés, reconstruits,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES

Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre rembourse. 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^{ms} Delacret et St-Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

L'ENNUI C'EST LA MORT !
POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, etc. Librairie. — Envoi contre 2 fr. Service 22 HULLY, MALETTE Succ^r, 8, rue des Carmes, Paris-5^e. M. is in fondé en 1888.

Lisez, chaque semaine :
GENS QUI RIENT
En vente partout. — Le N° 1 fr.

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE
PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand
BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)


ÉCOULEMENTS
BLENNORRAGIE - CYSTITES - PROSTATITE
guéris radicalement et rapidement par

PAGÉOL

le plus puissant antiseptique urinaire,
évite toutes complications, supprime la douleur.
(Communication à l'Académie de Médecine)

CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm^{ns}.
La boîte 16 fr., 1^{re} 16 50. La triple boîte, 1^{re} 36 20

VÉRITABLE MARQUE DE SÉCURITÉ



BLACK CAT

MARQUÉ DÉPOSÉE

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC
Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-bois sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE !

N° 100 «Ivoire»	Soie blanche fine.	La dz.	10.
N° 101 «Velouté»	Soie rose ext. fine.	»	11.
N° 102 «Naturel»	Soie brune surfine.	»	12.
N° 103 «Cristallin»	Soie blonde superf.	»	13.
N° 104 «Pelure»	Soie peau ext. superf.	»	14.
N° 105 «Latex»	Soie lactée invisible	»	15.
N° 106 «Renforcé»	lavable extra	»	16.
N° 107 «Soie chair»	lavable supérieur	»	17.
N° 108 «Supersolchair»	lavable extra-supér.	»	18.
N° 109 «Épais»	lavable d'usage	»	19.
N° 110 «Cresodile»	Spécial américain	»	20.
N° 111 «Boudouche»	extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	»	21.
N° 112 «Bout américain»	Modèle très court	»	22.
N° 113 «Collection»	Mod. variés supér.	»	23.
N° 114 «Échantillons»	Mod. variés extras	»	24.
N° 115 «Assortiment Black Cat»	23 mod. différents	»	25.
N° 120 «Le Vérifier»	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	»	26.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 «LATEX», nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable.

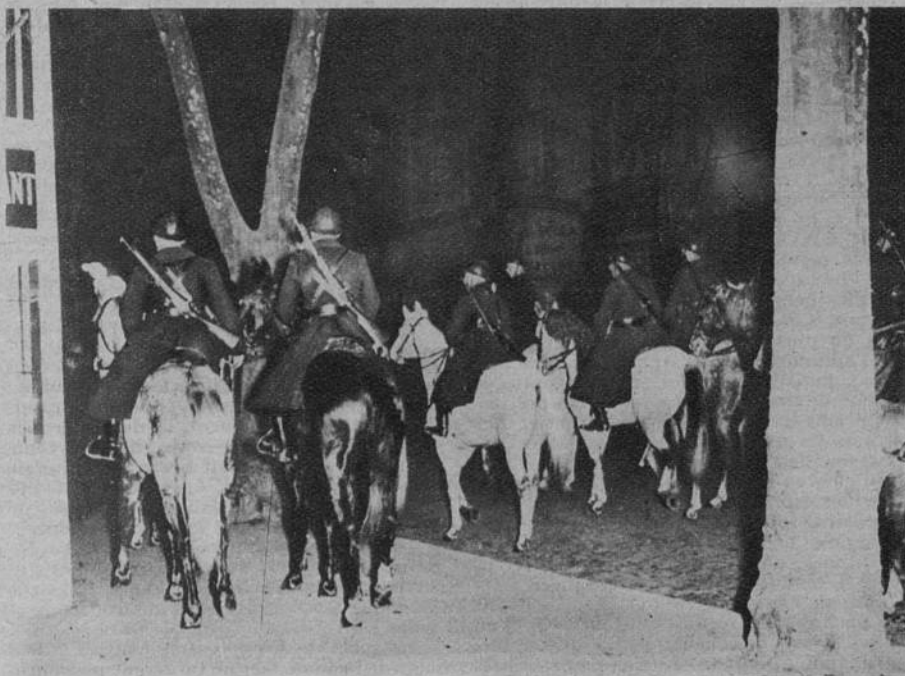
CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ; Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles :
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^{de} Boulevards)



La grève générale de Marseille ne s'est pas déroulée sans quelques incidents et bagarres. Voici deux aspects de la vie publique marseillaise, au lendemain de ce qu'on appela « la soirée rouge ».

Voici (à gauche) des gardes mobiles formant un barrage dans les rues avoisinant la Canebière. Et, à droite, des orateurs haranguant la foule massée sur le Cours Belzunce. (K.)



Au Ministère de la Marine, à Paris, on a remplacé les vitres brisées au cours des violentes manifestations du 6 février. Dans la capitale, il ne reste pour ainsi dire plus de traces du passage des émeutiers et de leurs déprédations. Le calme, la confiance reviennent. A la Chambre (à droite), un service d'ordre extrêmement léger subsiste seul. Et les agents se livrent tranquillement au noble sport de la belote. (Fulg. et H. M.)

Le Tonkinois Le Van Hué a comparu devant les assises de la Seine. Il avait tué sa femme, née Marguerite Simon, au Bois de Boulogne. Dépit amoureux, a-t-il prétendu. Son ami, M. Guyen Van Hy, courtoisait sa femme. 5 ans de prison : indulgence. (Rol.)



La ville de Vienne vient d'être le théâtre d'événements sanglants. Une véritable bataille de plusieurs jours, où canons et mitrailleuses entrèrent en action, mit aux prises les social-démocrates et les « heimwehren » qui soutenaient le chancelier Dollfuss. Finalement, les troupes du

chancelier sont restées maîtresses de la situation. Le calme est rétabli. A gauche, des insurgés socialistes font « kamarade » face aux fusils des troupes régulières. A droite, la maison Karl-Marx, en béton, porte les traces du bombardement, mais a cependant résisté aux obus. (Keys.)